

HORIZONS

LE DEVOIR, LE MERCREDI 16 SEPTEMBRE 1998

CALIER
B

Agenda Page B 10
Culture Page B 11
Économie Page B 2
Les sports Page B 9



Josée
Blanchette

L'héritage

Un sujet plus tabou que la pipe, plus fumant que le cigare, l'héritage est une cause de divorce filial. L'auteur de *Die Broke* nous explique comment renoncer à notre «dû» et de quelle façon aider nos parents à tout flamber de leur vivant.

Chaque fois qu'il est question d'héritage, je détourne le regard, je m'éclaircis le fond de la gorge et j'essaie de ne pas avoir l'air trop réjouie. C'est indécent, à la fin, cette façon qu'ont les vieux de nous présenter leur mort avec un «gratteux» attaché au bout du gros orteil.

Oui papa, ça me ferait bien plaisir d'hériter de ta collection de rabots antiques mais s'il faut m'en servir pour «gosses» ton cercueil, je préfère encore t'entendre m'engueuler parce que mon testament olographe traîne dans le fond d'un classeur et que je n'ai pas d'ordre dans mes papiers. De toute façon, avec ou sans ordre, on finira tous les deux dans le grand chaos des poussières d'étoiles et tes rabots nous survivront.

Il n'y a pas de limite aux cadeaux qu'on peut faire à ses enfants et petits-enfants même si leur gratitude, elle, semble limitée. Mais de tous les cadeaux, celui de l'héritage est probablement le plus empoisonné, le plus malsain et le plus taxé par l'État.

Certains en font une obsession, d'autres une maladie (parfois mortelle), comme ce monsieur qui fait actuellement la grève de la faim dans son sac de couchage, boulevard René-Lévesque Ouest, devant les bureaux du Curateur public, afin de réclamer l'héritage de son oncle.

Si ce monsieur avait lu *Die Broke* (Harper Business), il n'en serait probablement pas là, à se geler les bijoux de famille sur le trottoir. Stephen M. Pollan, fiscaliste de renommée new-yorkaise et l'auteur de ce plan financier en quatre étapes, est formel: l'héritage encourage l'idée répandue que l'argent est une finalité en soi. On lui attribue une valeur sentimentale (à l'égal de l'armoire en pin ou de l'argenterie) alors qu'il n'est qu'un outil.

La notion d'héritage nous vient de loin et elle a longtemps reposé sur un pacte tacite: le fils aîné recevait la ferme familiale en échange du bien-être de ses vieux jusqu'à leur mort. La nature contractuelle de l'héritage ayant disparu, la progéniture n'est plus en droit d'espérer quoi que ce soit, soutient Stephen Pollan. L'enfant est même placé en position de se sentir lésé par la poursuite du bonheur de ses géniteurs qui dilapident son futur héritage en futilités et en croisières. Leur qualité de vie vaut moins cher que leurs qualités de morts.

Même s'il y en a pour le penser, l'héritage n'est pas un droit, sauf dans certains cas (enfants mineurs, handicapés ou pauvres, créance alimentaire). Le legs des biens suit rarement le cours tendre des choses. N'importe quel notaire de province sait combien la porcelaine de grand-mère est fragile au moment du partage. Le patrimoine familial est souvent prétexte à une thérapie familiale en règle. Le dernier de grand-maman n'a pas eu le temps de refroidir que ses héritiers ont soudainement contracté la rage.

J'en causais pas plus tard qu'hier avec Daniel Jolin, un notaire spécialisé en planification successorale qui prône la philosophie *Die Broke* à ses clients: vivre comme un prince et mourir en pauvre. Selon lui, les Québécois seraient passés maîtres dans l'improvisation posthume. «Nous sommes les champions en Amérique du Nord de l'improvisation en matière de règlements de succession. On ne fait preuve d'aucune créativité et on ne se sert pas des ressources en place pour imaginer des méthodes alternatives.»

Ces méthodes existent et Stephen M. Pollan les expose une à une dans son livre. Certaines sont pratiquées en Europe comme le viager, qui consiste à céder sa propriété à quelqu'un (pour une somme réduite) à condition de pouvoir y vivre jusqu'à sa mort. L'auteur de *Die Broke* suggère aussi un «reverse mortgage», une hypothèque inversée où la banque vous verse un montant fixe chaque mois, jusqu'à concurrence de 75 % de la valeur de votre maison. Vous n'avez rien à rembourser de votre vivant. La formule est très populaire en Ontario et en Colombie-Britannique, me dit-on à la banque TD, et on compte l'offrir au Québec sous peu.

On pourrait aussi concevoir de «donner» sa maison à une œuvre charitable qui à son tour nous paiera une rente viagère en attendant Godot. Une de mes connaissances a décidé de passer chez le notaire tout de suite, de donner sa ferme dans le Bas-du-Fleuve à sa fille et de lui payer un loyer pour qu'elle ne s'endette pas durant ses études. Une autre façon d'être utile de son vivant et d'être regretté après sa mort.

Délivré de l'angoisse d'avoir à laisser quelque chose derrière lui, le futur ancêtre peut pratiquer une générosité beaucoup plus spontanée.

Non, papa, je ne veux rien savoir de ta collection de rabots. C'était seulement à titre d'exemple.

Les décibels du ciel

Un an après, le transfert des vols de Mirabel à Dorval fait beaucoup de bruit dans les cours de l'ouest de l'île

Un an et des poussières. Trois cent soixante-six jours déjà que les vols internationaux ont été transférés de Mirabel à Dorval. Tout en stimulant le retour à Montréal de plusieurs transporteurs aériens et en laissant présager un regain de l'activité aéroportuaire dans la métropole, ce transfert a aussi marqué le début d'un calvaire pour les résidents du West-Island. Un supplice cacophonique qui s'explique toutefois en partie par la perception et l'anticipation dont la psychologie ne fait que découvrir l'ampleur.

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Trop nombreux. Trop bas. Trop bruyants, les avions. Ainsi se résume l'ensemble des récriminations que des citoyens exaspérés portent, depuis ce fameux 15 septembre 1997, à l'attention de leur conseil municipal, impuissant, puis de leur député fédéral, tout autant dépourvu de pouvoir dans le dossier, pour se résigner enfin à porter plainte auprès d'Aéroports de Montréal (ADM), l'organisme chargé par Ottawa d'administrer les installations aéroportuaires montréalaises depuis 1992.

Le nombre de plaintes a atteint des sommets vertigineux depuis le début de 1998, soit 1138, dont 313 pour le seul mois d'août, pulvérisant tous les records. En 1997, 669 plaintes avaient été faites en 12

mois et 684 en 1996.

Mais Diane Roch, porte-parole d'ADM, minimise ces données. «Des 313 plaintes (en août), 135 proviennent d'un même citoyen et 112 d'un autre. Aussi, des aménagements sur nos pistes ont entraîné une concentration temporaire des vols dans certains corridors aériens. Il y a eu plus de réactions parce que nous avons distribué un dépliant informant les riverains de notre décision et que nous avons passé des annonces publicitaires dans les journaux locaux. Cela a incité les gens à être plus sensibles et à nous téléphoner.»

D'ailleurs, les réparations aux pistes ont débuté l'été dernier, soit avant le transfert, et malgré la croissance de l'achalandage de certains corridors, le nombre de plaintes était resté assez stable, soit une soixantaine par mois.

«Des qu'on en parle, le téléphone sonne», ajoute Mme Roch, laissant entendre que l'ampleur de la levée de boucliers ne reflète pas fidèlement les changements opérés dans le paysage sonore de Dorval et des villes limitrophes. Le nombre de mouvements d'aéronefs n'a augmenté que de 4 % depuis le transfert des vols internationaux à Dorval, passant de 550 à 570 quotidiennement, atterrissages et décollages, vols internationaux, nationaux et correspondances confondus. Vingt déplacements supplémentaires par jour en moyenne, donc, avec un pic les samedis qui en ont écoupé de 32.

Des vols d'appareils, par ailleurs, de catégorie 3 (Boeing 747 et 767, Airbus 320, MD-20), plus gros mais moins bruyants à poids égal que les appareils de catégorie 2 (Boeing 727 et 737, DC-9), qui seront interdits au Canada en 2002. «C'est psychologique: parce que les gens les voient gros, ils pensent qu'ils sont plus bas» et plus bruyants, conclut Mme Roch.

Tous mythomanes, alors? Sandra Turgeon, directrice du groupe Citoyens pour une qualité de vie réunissant des résidents de Pointe-Claire, Beaconsfield, Lachine, Dorval, Côte-Saint-Luc, Saint-Laurent, Dollard-des-Ormeaux et Villeray, se bat depuis un an contre une situation qu'elle qualifie d'intenable.

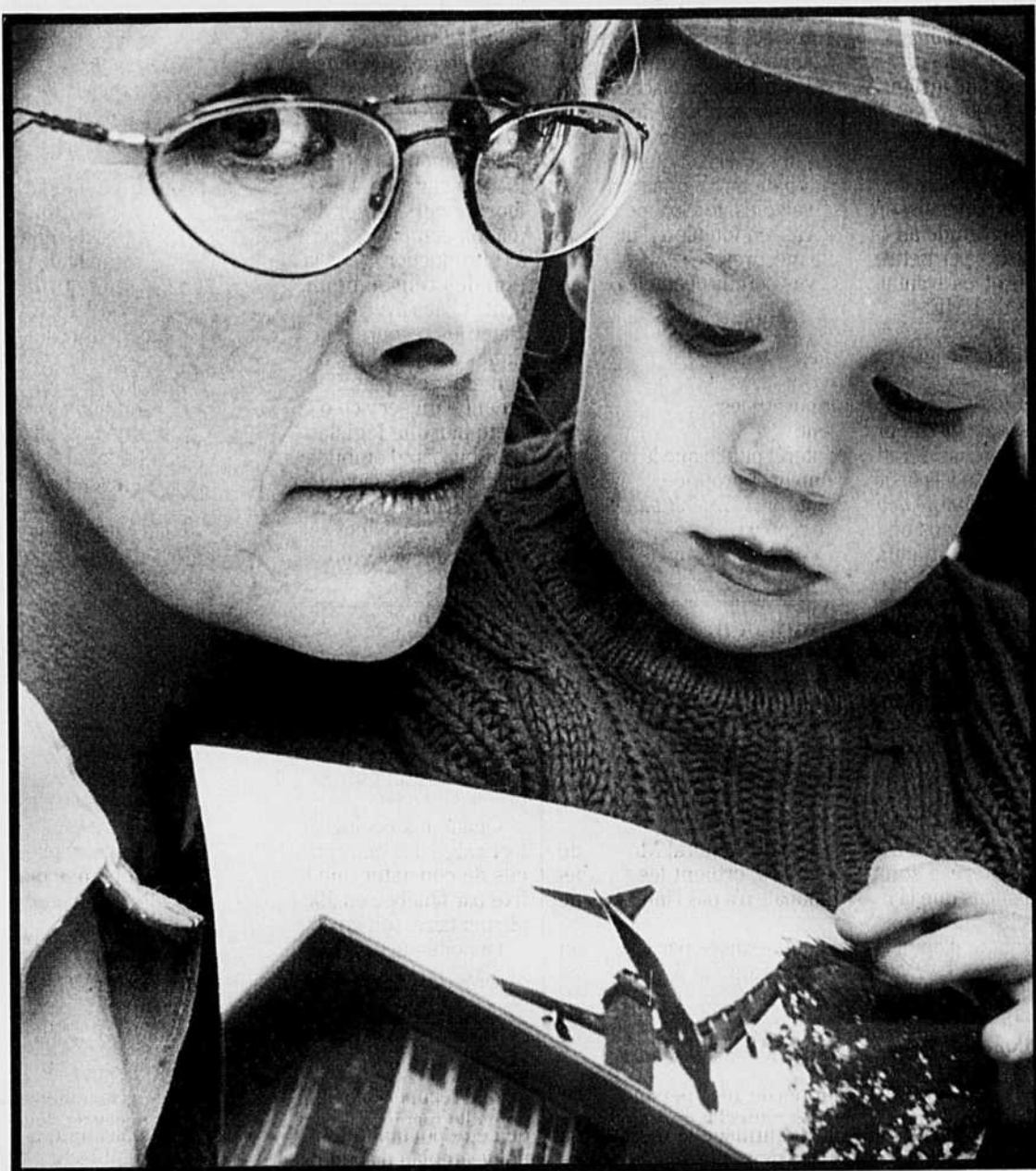
«J'habite à 12 milles de l'aéroport et j'avais choisi cet endroit en pensant que j'étais trop loin pour être incommodée. Depuis le 15 septembre 1997, nous ne pouvons plus jouir de notre terrain. Nos conversations doivent régulièrement être interrompues lorsqu'un avion nous survole. Même à l'intérieur, nous avons de la difficulté à écouter la télévision.»

Mme Turgeon assure qu'elle avait pris ses précautions avant de s'installer à proximité d'un aéroport, en 1994. Avec son agent immobilier, elle avait analysé les routes aériennes pour déterminer les secteurs moins bruyants. Elle s'était postée en voiture aux endroits où elle songeait s'établir à différentes heures de la journée pour écouter le fond du temps. Elle avait même contacté la municipalité pour connaître la provenance des plaintes concernant le bruit.

Lorsqu'elle a emménagé, insiste-t-elle, il n'y avait aucun bruit chez elle... jusqu'à ce 15 septembre 1997 où son coin de paradis s'est transformé en antre d'enfer. Un changement tel qu'il l'amène à nier catégoriquement les chiffres d'ADM selon lesquels une maigre vingtaine de passages aurait rendu sa vie impossible.

La coalition lutte pour que soient retournés les vols internationaux à Mirabel. Car, à tort ou à raison, on craint également pour la sécurité des résidents depuis l'arrivée de plus gros avions, une crainte ravivée par le récent écrasement d'un appareil de Swissair au large de la Nouvelle-Écosse, et entretenue par la fixation médiatique qui s'en est suivie sur les presque accidents aériens, malgré le fait que ce mode de transport soit le plus sécuritaire.

«Un 747 de 400 tonnes a frôlé le toit de ma maison la semaine dernière, prétend la catastrophe dans la voix Louise Bissonnette, citoyenne de Pointe-Claire et membre de Citoyens pour une qualité de vie. Mon fils a couru dans mes bras et je me suis dit qu'au



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Louise Bissonnette, de Pointe-Claire, en compagnie de son fils Sacha, s'inquiète de ce que les gros avions en direction de Dorval volent trop bas au-dessus de sa maison et de celles du voisinage. Le bruit, mais aussi le stress, sont devenus insupportables à ses yeux... et ses oreilles.

moins nous allions mourir ensemble. Voilà où j'en suis rendue. Nous ne sommes pas fous, nous avons fréquenté l'université. Quand nous avons déménagé en 1993, nous savions que nous étions proches d'un aéroport, mais nous croyions que ses activités seraient démenagées à Mirabel.»

Tous les citoyens ne tiennent pas le même discours. André Lajeunesse, président d'Environnement Saint-Laurent, explique que son groupe s'est désengagé du débat devant le manque d'intérêt de la population à Saint-Laurent. Le problème, dit-il, s'est surtout fait sentir à l'été 1997, à la première phase des travaux de rénovation des pistes, «mais ce n'est plus le problème que c'était.»

Dans le cadre d'une étude concernant les effets du transfert des vols internationaux à Dorval sur la perception du bruit, Claude Comtois, professeur de géographie à l'Université de Montréal, et sa collaboratrice à la maîtrise Louise Dery, ont mené et analysé une centaine d'entrevues auprès de résidents de Dorval portant sur l'état de leur environnement sonore, avant et après le 15 septembre 1997. Bien que tous les résultats ne soient pas encore compilés, la démarche a permis de dégager quatre constats:

- la plupart des gens n'ont pas noté de différence et s'accommodent plutôt bien de la situation;
- la hausse du bruit n'incite pas nécessairement les gens à déménager;
- il n'existe aucune différence entre les résultats obtenus des gens travaillant pour ADM à Dorval et ceux travaillant à l'extérieur;
- les maisons n'ont pas perdu de valeur depuis le transfert.

Dans un mémoire présenté à la Commission sur le développement de la région de Mirabel, l'audiologiste Martin Fortin a rapporté qu'une dépréciation de la valeur mobilière de l'ordre de 1 % pouvait survenir pour chaque décibel excédant un seuil entre 55 et 65 décibels.

«L'augmentation de plaintes est l'effet d'une centaine de personnes derrière des groupes de pression, remarque M. Comtois. Ces gens-là n'ont pas nécessairement tort, mais je serais curieux de mesurer le niveau de bruit chez eux avant et après le transfert. Parce que la transition implique un mouvement d'avions relativement faible, et les gens vont s'habituer.»

Difficile de définir avec précision le niveau de décibels à partir duquel l'environnement sonore devient intolérable pour des résidents, les spécialistes s'entendant sur le fait qu'il n'existe pas de lien direct entre un niveau de bruit et la nuisance qui en découle.

«La nuisance due au bruit est un phénomène perceptif ou personnel, constate Jean-Pierre Gagné, professeur d'audiologie à l'Université de Montréal. Ce n'est pas le niveau de bruit qui est important comme la nuisance dont les composantes sont très subjectives.» M. Gagné souligne au passage que les gens sont probablement devenus plus conscients du bruit avec le tapage publicitaire entourant le déménagement des vols à Dorval, ce qui ne rend pas la nuisance moins réelle pour autant. «Disons qu'il a pu y avoir une augmentation de la sensibilité. Mais ce n'est pas parce que la hausse du nombre de vols n'a été que de 4 % que ça n'a pas eu d'effet dramatique. La relation n'est pas linéaire. Il se pourrait qu'on ait atteint un seuil.» Et, ajoute-t-il, le bruit résultant des gros porteurs, généralement en partance le soir pour les pays d'Europe, survient probablement à des moments où l'ouïe est plus sollicitée, augmentant d'autant la perception de nuisance.

Ce seuil, que M. Gagné ne se hasarde pas à établir, serait de 600 mouvements d'appareils par jour, si l'on en croit un sondage qu'avait cité le Front Mirabel lors de son recours devant les tribunaux pour bloquer la décision d'ADM de transférer les vols internationaux à Dorval. Or, il y en a aujourd'hui 570...

Les chiffres volent d'un camp à l'autre, prenant la teinte nécessaire au soutien de la thèse avancée. Les 20 mouvements supplémentaires qu'ADM assure être plus silencieux grâce aux moteurs, ne seraient pas aussi discrets qu'on le prétend. Jacques Roy, aussi professeur à l'Université de Montréal et spécialiste des questions de transport, affirme que le déplacement d'air génère beaucoup de bruit et que les gros appareils sont plus bruyants à ce chapitre que les petits.

«Plus on annonce des mesures pour réduire le bruit, plus les gens en sont conscients. Mais ça ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de bruit avant. Les gens s'étaient peut-être résignés, et avec la reprise du débat, ils décident finalement de se plaindre.»

Des solutions qui ne décollent pas

Forte de son nouveau joujou de 1,2 million de dollars acquis récemment, le Global Environmental Management System, la société Aéroports de Montréal peut enfin déterminer avec précision de quel vol les citoyens se plaignent lorsqu'ils appellent. ADM peut ainsi vérifier si l'appareil contrevient au couvre-feu (en vigueur entre 1h et 7h pour tous les appareils sauf les petits comme le Regional Jet) et aux règlements sur les altitudes. S'il y a effraction, le dossier est alors transféré à Transports Canada qui effectue sa propre enquête menant éventuellement à une amende qui peut atteindre 25 000 \$. Toutefois, seulement six amendes ont été administrées depuis 1994.

Le comité consultatif de gestion du climat sonore a également repris (bien que lentement, avec une réunion par trimestre) ses activités depuis septembre

1997. Un comité qui, en groupant autour d'une même table des représentants des municipalités concernées, du gouvernement du Québec, des pilotes, d'ADM, de Transports Canada, des compagnies aériennes et de Nav Canada, étudie les modifications pouvant être apportées au tracé des corridors de vol en milieu urbain, afin de réduire au minimum les nuisances pour les résidents.

D'ici quelques jours, ADM mettra en application une réforme longtemps promise, soit un nouvel itinéraire au décollage de manière à ce que les appareils continuent plus loin au-dessus du lac Saint-Louis avant d'amorcer leur virage pour survoler le West-Island. Le virage, bruyant, se fera plus loin qu'avant des berges, et lorsque les aéronefs planeront au-dessus de la terre ferme, ils se trouveront à 4000 pieds plutôt qu'à 3000.

H. B.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

AFFAIRE

Place à l'ouverture tous azimuts

«Il se pourrait fort bien que, à mesure que de nouveaux participants apparaissent sur le marché et que la concurrence s'intensifie, quelques-unes des plus petites institutions fassent faillite. Cela devrait être considéré comme une conséquence normale du fonctionnement d'un marché dynamique et concurrentiel.»

Ce chapitre, présenté à la page 90 du rapport du Groupe de travail sur l'avenir du secteur des services financiers canadiens, en dit long sur l'esprit qui a animé l'équipe de huit membres dans l'élaboration de leur liste de 124 recommandations. Un autre chapitre, présenté à la page suivante, est tout aussi éloquent. «D'un point de vue prudentiel, il faut se préoccuper surtout des grandes institutions, parce que leur défaillance pourrait donner lieu à d'importants risques systémiques. Cependant, les règles applicables en matière de propriété ne devraient pas être conçues afin d'éviter absolument la faillite des institutions financières, peu importe leur taille. Il faut laisser le champ libre à l'esprit d'entreprise et de risque, en admettant que la défaillance de certaines institutions peut être le prix à payer en contrepartie de l'innovation et de la concurrence.»

C'est un secteur des services financiers entièrement ouvert et concurrentiel que propose l'équipe MacKay. C'est quasiment le laisser-faire en matière de libre entreprise. Sauf qu'il n'est pas question, ici, de vendre des vêtements ou des croustilles. On parle d'épargne des Canadiens, et de services financiers.

Cela étant, le rapport du Groupe de travail est un outil de travail puissant. Il ratisse large, embrassant tous les enjeux de cette réforme en profondeur du monde financier canadien. Il fait partie de cette classe de rapports, très rares, qui ne peuvent être tablettés et qui peuvent susciter nombre de débats.

Ainsi, pas moins de 124 recommandations abordent tous les aspects à considérer. Des recommandations qui s'articulent autour de deux extrêmes: la libre concurrence, avec tout le caractère de fragilité des institutions que cela suppose, et un alourdissement de la réglementation visant une protection accrue des consommateurs, avec pour objectif que la réforme n'entraîne aucun exclu (petites entreprises et personnes à revenus faibles). De beaux vœux, dans le second cas, qui se heurtent toujours aux difficultés d'application. À quoi sert un ombudsman sans pouvoir d'intervention? À quoi sert l'inscription, dans la législation, d'interdits relatifs aux ventes liées avec coercition ou à l'utilisation des renseignements personnels?

D'un extrême à l'autre

On passe donc d'un extrême, qui s'inspire d'une préoccupation axée sur la diminution des prix sous le jeu de la concurrence, avec une dilution de la protection de l'épargne comme compromis, à un autre extrême, celui d'un pouvoir accru des consommateurs, qui se veut plus vertueux que réalisable. Tout comme ces changements recommandés à la fiscalité des institutions financières, sous le coup de l'élimination des taxes et surtaxes sur le capital, qui se veulent logiques mais peu cohérents avec l'appétit actuel des gouvernements.

Mais entre les deux, le Groupe de travail propose toute une avenue de modifications novatrices et modernes qui tiennent compte du remodelage des réseaux de distribution autour de la banque électronique. Des changements qui reflètent la nouvelle réalité et qui adoptent une vision globale du monde des services financiers, et non une approche strictement bancaire ou strictement «dépos». Des changements qui complètent cette marche vers un déclassement des institutions financières, qui retiennent une formule de propriété plus souple et qui préconise la cohabitation d'institutions de toute taille, aux spécialités différentes ou complémentaires.

Des changements, enfin, qui incitent à la fois aux regroupements et à la multiplication de petites institutions. Et qui s'en remet à une réplique toute canadienne à cette mondialisation et à l'arrivée d'étrangers de grande taille, pour la plupart spécialisées, s'attaquant aux marchés les plus rentables de nos banques et institutions généralistes.

La réaction des institutions financières est largement positive

Le rapport MacKay est bien reçu

Seul le milieu des assurances s'oppose avec vigueur aux recommandations du Groupe de travail

Le rapport MacKay laisse des espoirs à tous et la responsabilité à d'autres de trancher sur les points les plus délicats.

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Le rapport MacKay sur l'avenir du secteur canadien des services financiers a reçu les éloges de toutes les banques pour la qualité de sa facture et l'ampleur de sa vision. Toutes y trouvent les éléments d'un cadre de travail dans un processus de réflexion et de décision. Les banques promettent cependant de suivre de très près l'évolution de ce dossier, d'autant plus que le contenu du rapport, qui laisse de nombreuses portes ouvertes, sera bientôt disséqué devant des commissions parlementaires et autres organismes réglementaires.

Le rapport ne reçoit pas l'appui de tout le monde. Le Bureau d'assurance du Canada et l'Association canadienne de l'assurance et des conseillers financiers s'opposent avec énergie aux recommandations portant sur la vente d'assurance par les banques. «Si le gouvernement accepte ces recommandations, des milliers de personnes dans tout le Canada perdront leur emploi», a rapidement fait savoir le BAC. Au Canada comme au Québec, les courtiers craignent une diminution de leurs affaires au profit des institutions financières. En revanche, l'Association des compagnies d'assurances de personnes a exprimé sa satisfaction devant ce rapport qui appuie l'idée d'un accès pour les assureurs au système de paiements.

Un tour de force

Le groupe de travail MacKay a réussi en quelque sorte un tour de force en suscitant l'approbation de toutes les banques et même des *credit unions*. Pour sa part, le Mouvement Desjardins n'y a pas trouvé de nœuds particuliers et s'en tient au principe qu'il défend depuis longtemps, à savoir que les mêmes règles s'appliquent pour tous.

Tout le monde attendait fébrilement ce que dirait le rapport sur les spectaculaires projets de fusion déjà annoncés d'une part par la Banque Royale et la Banque de Montréal, d'autre part par la CIBC et la Banque TD. Ce n'était pas le rôle du groupe de travail de trancher la question, mais il aurait pu énoncer des principes qui auraient eu l'effet d'un appui sans réserve ou d'un rejet absolu.

En ne s'opposant pas aux fusions mais en insistant sur la préservation de l'intérêt des consommateurs, le groupe MacKay a suscité l'appui des quatre banques ayant annoncé leurs projets de fusion, mais il a aussi rassuré les autres banques, comme la Banque Nationale et la Banque Scotia, dont les présidents s'étaient déclarés opposés à ces projets de fusion.

Par ailleurs, ces deux banques trouvent dans le rapport d'autres éléments dont elles pourraient éventuellement tirer un grand profit. «Nous croyons que les recommandations qui appuient un plus grand degré de propriété et de flexibilité organisationnelle pour les pourvoyeurs de services financiers, en plus d'une réglementation et d'un régime de taxe progressif, vont exactement dans la bonne direction pour une politique publique», a fait savoir Peter Godsoe, président de la Banque Scotia. Cette institution, qui n'a pas pour l'instant de projet de fusion ou d'alliance, pourrait sans doute trouver plus facilement un partenaire à l'étranger avec les modifications proposées à la limite de 10 % à la propriété.

La Banque Nationale y trouve également son compte. Dominique Vachon, économiste en chef, souligne la qualité du rapport et y trouve des réponses aux préoccupations exprimées par son président, André Bérard, particulièrement en matière de services aux consommateurs et aux petites entreprises. Cette banque voit évidemment d'un bon œil la recommandation portant sur la vente d'assurance et le crédit-bail. Les modifications à la règle du 10 % seraient aussi de nature à rendre le secteur bancaire plus dynamique, ajoute Mme Vachon.

Le plus enthousiaste

La réaction la plus enthousiaste à ce rapport est venue d'Henri-Paul Rousseau, président de la Banque Laurentienne, la plus petite des grandes banques cana-

diennes. «Ils ont retenu toutes mes recommandations», déclare-t-il. Entre autres, le groupe de travail suggère que des consortiums puissent être formés pour que de petites institutions, par exemple la Banque Laurentienne, puissent s'associer à d'autres pour partager des services sans avoir à fusionner leurs entités commerciales.

D'ailleurs, le groupe MacKay encourage la formation de petites institutions, et à cet égard, il souhaite qu'on accorde aux coopératives de crédit de nouveaux pouvoirs, notamment celui de se transformer en banques ou de constituer des banques. Le regroupement des *credit unions* du Canada anglais voit là un important appui pour le développement d'un secteur coopératif plus fort.



Un manifestant du Conseil des Canadiens a profité du dépôt du rapport MacKay pour protester contre la fusion des banques, hier, en face de la Banque de Montréal à Ottawa.

Les banques pourront vendre de l'assurance

Ottawa (PC) — À l'encontre de l'avis de l'Association des courtiers d'assurance, le rapport MacKay a recommandé que l'on autorise les banques à vendre de l'assurance à même leurs succursales dès l'an 2002. «Il faut augmenter les choix pour le consommateur, qu'on lui permette de comprendre ce qu'il achète et de pouvoir l'acheter à un prix raisonnable», a expliqué hier le vice-président du groupe de travail MacKay sur l'avenir du secteur financier, Pierre Ducros. Pour y arriver, on essaie d'ouvrir le marché.

Le groupe de travail sur l'avenir du secteur financier a tout de même émis des conditions. Pour vendre de l'assurance, les banques ne pourront divulguer de renseignements personnels de leurs clients et éviter les ventes liées. Il y a vente liée lorsqu'un consommateur se sent obligé d'acheter un produit ou service en échange d'un service dont il a besoin. L'Association des courtiers d'assurance avait donné l'exemple des Caisses Desjardins qui vendent de l'assurance par l'entremise d'une filiale à des clients en train de négocier une hypothèque.

Les courtiers ont protesté contre cet envahissement des banques dans un secteur qu'ils croyaient leur être réservé. «Les caisses populaires ont le droit de le faire, le

marché s'est adopté, les prix se sont stabilisés et elles [les compagnies d'assurance] n'ont pas fermé leurs portes», a indiqué hier M. Ducros au cours d'un entretien.

«En Europe et en Australie, les banques ont le droit de vendre de l'assurance et elles n'ont pas pris le contrôle du marché. Il faut faire attention de ne pas tomber dans le piège des intérêts spécifiques d'un groupe par rapport aux intérêts spécifiques d'un autre groupe.»

En 2002

Pour permettre au marché de se stabiliser, le rapport MacKay a proposé que les grandes banques puissent vendre de l'assurance en l'an 2002. Les plus petites banques pourraient le faire avant, ce qui leur donnerait un avantage concurrentiel «temporaire».

Les courtiers d'assurance pensaient que cette bataille avait été gagnée. Le ministre des Finances Paul Martin était intervenu en 1996 pour interdire aux banques de pénétrer le marché de l'assurance.

«Est-ce que ça renverse la décision antérieure? Ça ne renverse rien puisque nous n'avons qu'un pouvoir de recommandation, mais ça dit au ministre des Finances, attention, nous on pense qu'après une période de transition jusqu'en 2002, c'est bon pour le consommateur», a affirmé M. Ducros.

Les principales recommandations du rapport

Le rapport du groupe de travail contient 124 recommandations. En voici les principales.

■ Établir dans une loi un régime de protection des renseignements personnels qui permettra aux consommateurs de protéger des renseignements personnels délicats.

■ Imposer une interdiction plus rigoureuse et plus large qu'à l'heure actuelle des ventes liées avec coercition.

■ Assigner un ombudsman au secteur financier.

■ Favoriser de nouveaux partenariats entre les institutions financières et les organismes du secteur bénévole qui fournissent du microcrédit.

■ Présenter aux consommateurs de l'information plus claire et plus simple, et divulguer les frais et commissions des transactions.

■ Assurer l'accès aux services bancaires de base pour les Canadiens à faible revenu.

■ Mettre au point un programme complet de cueillette et d'analyse de renseignements afin d'améliorer le financement des petites entreprises et des industries axées sur le savoir.

■ Demander aux institutions financières de produire régulièrement un rapport d'activité sur leurs responsabilités envers la collectivité dans lequel il sera question des contributions à la collectivité et aux besoins émergents.

■ Permettre aux compagnies d'assurance-vie, aux sociétés de fonds communs de placement et aux courtiers d'investissements d'accéder directement aux systèmes de paiement afin qu'ils puissent offrir des services de transactions.

■ Permettre aux banques et aux sociétés de fiducie d'offrir de l'assurance et du crédit-bail automobile à leur clientèle dans leurs succursales.

■ Adopter des mesures législatives permettant aux banques étrangères d'exercer leurs activités au Canada par l'entremise de succursales de la société-mère étrangère et leur offrir de nouvelles possibilités de consentir des prêts.

■ Donner de nouveaux pouvoirs aux coopératives de crédit et aux centrales de caisse de crédit afin d'en accroître l'efficacité, notamment le pouvoir de devenir une banque de crédit populaire ou d'en former une.

■ Élaborer un cadre qui facilitera la mise sur pied de nouvelles banques, y compris de nouvelles règles en matière de démarrage, de propriété, de réglementation et d'imposition du capital.

■ Rémunérer et assouplir la définition du capital largement réparti afin de donner aux institutions en place une plus grande marge de manœuvre pour créer des alliances stratégiques.

■ Assouplir la structure industrielle en donnant la possibilité de créer une société de portefeuille.

■ Intégrer l'assurance de dépôts pour les banques et les régimes d'indemnisation pour les compagnies d'assurance-vie afin de réduire l'avantage concurrentiel dont jouissent actuellement les banques.

■ Consolider la structure de gouvernance du Bureau du Surintendant des institutions financières et réduire le chevauchement en transférant les responsabilités en matière de réglementation de la Société d'assurance-dépôts du Canada au Bureau du Surintendant.

■ Mettre en place un processus d'examen de l'intérêt public pour les grandes fusions, avec participation du public à l'évaluation des coûts et avantages, et donner au ministre des Finances le pouvoir légiféré d'accepter les engagements exécutaires de ceux qui proposent les fusions, avec de graves sanctions pour non-conformité.

Diners d'affaires

Kaizen
SUSHI BAR & RESTAURANT

RÉSERVATION TOUJOURS CONSEILLÉE

Jazz Live
DIM. LUN. MAR. de 19:30h

LE POWER LUNCH

Diner: Lundi au Samedi Souper: 7 soirs
4120, rue Sainte-Catherine O. - Tél: 932-5654

POUR ANNONCER DANS CETTE RUBRIQUE,
CONTACTEZ MICHELINE RUELLAND AU 985-3322

Martin affirme qu'il ne se laissera pas bousculer par les grandes banques

Il y aura des audiences publiques, promet-il

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

La fusion de banques canadiennes ne pourrait aller de l'avant sans la tenue préalable d'audiences publiques, a déclaré hier le ministre des Finances, Paul Martin.

En réagissant ainsi au rapport du Groupe de travail sur l'avenir du secteur des services financiers canadiens et en faisant écho à une de ses principales recommandations, le ministre a réitéré sa volonté de ne pas se laisser bousculer par les quatre grandes banques qui ont des projets de fusion à l'étude.

«Si une fusion particulière devait aller de l'avant, elle ne pourrait le faire qu'après la tenue d'audiences publiques», a dit M. Martin à sa sortie du conseil des ministres. Et ces audiences ne pourront avoir lieu avant que les comités des Finances du Sénat et des Communes, auxquels il a référé l'étude, n'aient complété leur examen du rapport MacKay. Le ministre espère avoir leurs conclusions avant Noël.

De plus, «le gouvernement va recevoir le rapport du Surintendant des ins-

tutions financières et celui du Bureau de la concurrence. Une fois que ces rapports seront évalués, le gouvernement va prendre sa décision. S'il y avait décision de procéder avec une fusion, ce serait seulement s'il y avait, en plus, des audiences publiques sur ces fusions spécifiques», a-t-il ajouté. Il a précisé par la suite que les audiences auraient lieu s'il y avait «possibilité» de fusion. La décision finale viendrait ensuite.

Ce qu'il en pense?

Profitant de l'attention portée aux fusions bancaires, M. Martin n'a pas eu à préciser ce qu'il pensait du rapport et de ses recommandations. Mais son engagement de tenir des audiences n'a pas calmé les partis de l'opposition qui disaient tous, malgré quelques réserves, trouver des munitions dans le rapport. Le néo-démocrate Nelson Riis, dont le parti s'oppose farouchement aux fusions bancaires, a même soutenu que le document sonnait «le début de la fin des projets de fusion».

Les partis de l'opposition ont exigé que le rapport fasse l'objet d'un examen public approfondi. Pour les libéraux et les néo-démocrates, le comité des Finances des Communes ne

peut satisfaire leurs attentes étant donné le peu de temps à sa disposition et la gravité du dossier.

Le bloquiste Yvan Loubier a rappelé que la question des fusions n'était qu'un volet du rapport qui porte sur une réforme en profondeur du secteur financier. Il est relativement satisfait des conclusions en faveur de la création d'un cadre légal flexible visant à mettre tous les joueurs sur le même pied, à favoriser la concurrence, la transparence et la responsabilité sociale. Il déplore par contre que le groupe n'ait pas établi de priorités, ait fait preuve de légèreté face aux questions de responsabilités et proposé un déclassement trop rapide.

En ce qui a trait aux fusions, les députés de tous les partis ont particulièrement souligné l'exigence posée par le Groupe de travail de tenir des audiences où l'intérêt public serait au centre des préoccupations. Ils ont apprécié l'idée de créer un poste d'ombudsman indépendant et de favoriser la transparence.

Permettre aux banques de faire du crédit-bail et de vendre de l'assurance dans leurs succursales ne plaît toutefois pas aux réformistes ni aux néo-

démocrates. Nelson Riis prédit même «une mini-guerre civile politique» à ce sujet. Il s'est aussi moqué de la proposition en faveur d'une réduction du fardeau fiscal des banques. «Je suis impatient de voir le parti qui défendra l'idée d'offrir une réduction de taxes aux banques. Ce serait comme marcher en terrain miné.»

Rapport dénoncé

Le très nationaliste Conseil des Canadiens a rapidement dénoncé le rapport et annoncé qu'il repartait en campagne contre les fusions et pour un contrôle public et canadien du secteur bancaire. La Coalition pour le réinvestissement communautaire aurait pour sa part aimé que le Groupe de travail offre des garanties aux consommateurs et que ses propositions sur la transparence présentent moins de lacunes.

Mais les membres de la Coalition se sont réjouis, entre autres, d'entendre le groupe inviter le ministre à ralentir, à changer certaines règles et à établir un processus d'examen public sur les fusions. Ils vont toutefois plus loin en demandant un moratoire de deux ans.

ÉCONOMIE

Le dollar se maintient au-dessus des 66 cents

Nouveau recul des taux hypothécaires

Les marchés sud-américains reprennent des couleurs

LE DEVOIR
ET AGENCE FRANCE-PRESSE

Le dollar canadien a poursuivi sa lente ascension, fermant hier en hausse de 10 centimes. Profitant du recul de sa contrepartie américaine et d'un contexte favorable à un assouplissement des taux d'intérêt, le dollar s'accroche ainsi au-dessus des 66 cents américains et ce, pendant que les institutions financières ramènent vers le bas leur grille de taux hypothécaires.

La Banque CIBC a, une nouvelle fois, ouvert le bal hier en annonçant une nouvelle baisse de ses taux hypothécaires, une deuxième en moins d'une semaine. Ces reculs viennent effacer cette remontée de près de 100 points imposée un peu plus tôt, dans la foulée de la hausse de 100 points du taux d'escompte de la Banque du Canada.

La CIBC, suivie par les autres institutions, a réduit de 15 points de base le taux sur une hypothèque de six mois, qui passe à 7,55 %. Celui sur une hypothèque de un an (fermée) a été abaissé de 25 centimes, à 6,95 % alors que le taux sur l'hypothèque de trois ans a été réduit de 20 points, à 7,15 %. La diminution atteint les 15 points de base pour l'hypothèque de cinq ans, qui s'établit désormais à 7,3 %.

Rappelons que les attentes vont dans le sens d'un repli généralisé des taux directeurs des banques centrales composant le G7, sous l'impulsion espérée de la Réserve fédérale. Un tel scénario permettrait, selon les prévisions des économistes du Mouvement Desjardins repris dans Le Devoir de samedi dernier, de ramener le taux sur une hypothèque de un an sous les 6 %, quelque part au printemps prochain. Celui sur l'hypothèque de trois ans pourrait glisser à 6,55 % sur l'intervalle, et à 6,7 % pour le taux sur une hypothèque de cinq ans.

Afin de réduire les pressions qui s'exercent un peu partout sur la planète, et de contribuer à un rétablissement des déséquilibres qui sous-tendent cette tourmente monétaire mondiale, les prévisionnistes croient que la Réserve fédérale, soucieuse du ralentissement marqué de l'économie américaine, commandera au moins trois reculs du taux sur ses prêts interbancaires, de 25 points chacun, d'ici l'hiver.

L'agitation s'estompe

L'agitation, qui a plongé les marchés financiers dans la tourmente au cours de la première quinzaine de septembre, s'est donc estompée hier et les marchés sud-américains ont re-

pris des couleurs. Plutôt silencieux ces dernières semaines, les grands argentiers de la planète ont repris l'initiative lundi en tentant de rassurer les investisseurs. Juste avant, le président américain Bill Clinton avait donné le ton en invitant les sept grands pays industrialisés à travailler ensemble à repousser le spectre de la récession mondiale.

Pour certains financiers, la baisse ordonnée des taux d'intérêt était proche. Mais, leur espoir s'est vite envolé avec le patron de la Bundesbank, Hans Teitmeyer, qui ne voyait « aucune raison pour une détente monétaire en Europe occidentale ». Le président de la banque centrale allemande relançait même la balle dans le camp américain où le débat s'est installé sur l'opportunité de baisser ou non les taux d'intérêt. Un élément de réponse pourrait venir aujourd'hui du président de la Réserve Fédérale américaine, Alan Greenspan, qui doit intervenir devant les membres du comité bancaire de la Chambre.

Après avoir reculé en Europe, le dollar est légèrement remonté hier en fin de journée à New York dans la foulée des déclarations d'un responsable de la Fed, affirmant qu'il ne voyait pas de ralentissement de l'économie américaine, ont indiqué les cambistes. Le dollar s'est échangé au-

tour de 134 yens et 1,6920 deutsche-mark hier soir à New York contre respectivement 133,11 yens et 1,6893 DM en Europe hier matin et retrouvait ainsi presque ses cours de clôture de lundi sur le marché américain. En fait, le billet vert joue au yo-yo depuis quelques jours et les cambistes chercheront mercredi le moindre indice pour jouer pour ou contre une monnaie.

Contagion préjudiciable

En attendant, les grands pays industrialisés ont convenu qu'une contagion de la crise à l'Amérique du sud serait préjudiciable à l'équilibre économique mondial. Une position suffisante pour relancer les achats en Bourse.

Déjà euphoriques lundi, les principales Bourses sud-américaines ont littéralement bondi mardi. Ainsi à Buenos Aires, l'indice Merval du marché des actions a grimpé de 8,9 % alors qu'à Chili l'indice général IGPA progressait de 3,7 %. A São Paulo, déjà en hausse de près de 8 % lundi, l'indice Bovespa s'est envolé en terminant en hausse de 18,7 %, alors que la Bourse de Mexico a bondi de 12,9 %, la plus forte hausse depuis dix ans. Au Venezuela, la Bourse des valeurs de Caracas a fait un bond de 3,8 % par rapport à la veille.

La CDPQ et QuébecTel s'associent

(Le Devoir) — La Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) s'associe à QuébecTel dans l'instauration d'une passerelle Extranet qui permettra aux maisons de courtage de communiquer leurs positions d'offre et de demande de titres boursiers à la CDPQ sur une base continue. «Chaque matin, près d'une cinquantaine de courtiers feront parvenir à la Caisse, via un Extranet, les blocs qu'ils ont à vendre ou qu'ils désirent acheter. Cette information était auparavant transmise par téléphone et transcrite manuellement. Dorénavant, grâce au réseau de fibre optique de QuébecTel, lequel rejoint toutes les villes du Québec et des points principaux hors Québec, l'information circulera en temps réel», a précisé la Caisse de dépôt.

La SAQ retire son projet

(Le Devoir) — La Société des alcools du Québec a pris acte du fait qu'«aucun consensus n'est possible entre les partenaires de l'industrie en vue de régler le contentieux relatif au matériel publicitaire indiquant le cépage pour les vins commercialisés en épicerie. Dans ce contexte, la SAQ n'a d'autre choix que de s'en remettre à la décision que rendront les tribunaux sur cette question.» La société d'Etat rappelle

que dès son entrée en fonction le nouveau p.-d.g., Gaétan Frigon, avait tenté d'en arriver à un consensus avec les producteurs vinicoles, les fabricants québécois, les agents promotionnels et l'Association des détaillants en alimentation afin de dénouer l'impasse créée par la décision de la Régie des alcools, des courses et des jeux de permettre l'indication du cépage sur le matériel publicitaire de vins vendus en épicerie. Ces démarches n'ayant pas donné les résultats escomptés, «ce sont donc les tribunaux qui statueront». A cet égard, l'échéancier ainsi que la date d'audition de la requête en révision judiciaire de la décision de la Régie seront fixés le 18 septembre prochain devant la Cour supérieure du Québec.

Royal essuie des pertes

(PC) — Si, aux dires du président de Royal Aviation, la grève des pilotes d'Air Canada lui a permis d'accroître ses revenus de deux millions, cela ne suffira pas à faire oublier un premier trimestre désastreux. La compagnie de vols notifiés a rapporté hier une perte de 4,6 millions pour la période de trois mois terminée le 31 juillet. Ses revenus sont passés de 55 millions, un an plus tôt, à 68 millions. Le président Michel Leblanc a imputé cette contre-performance, la troisième en autant de trimestres consécutifs, à la faiblesse du dollar canadien et même à la Coupe du monde de football en France.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

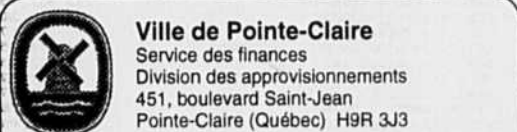
AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340



Ville de Pointe-Claire
Service des finances
Division des approvisionnements
451, boulevard Saint-Jean
Pointe-Claire (Québec) H9R 3J3

APPEL D'OFFRES

La Ville de Pointe-Claire demande des soumissions pour :

PROJET PR9818

TRAVAUX D'ARBORICULTURE SUR LES ARBRES
D'ALIGNEMENT, AUTOMNE 1998

Description : Exécuter des travaux d'abattage, d'élagage et de taille de formation sur les arbres de divers parcs et espaces verts de propriété municipale distribués partout dans la Ville.

Information : Division horticulture, 514-630-1214

Les documents de soumission peuvent être obtenus, au coût de 25 \$ (T.P.S. n°: 122285620RT et T.V.Q. n°: 1006125456T00004 incluses), payable en argent comptant ou par chèque visé, non remboursable, au nom de la Ville de Pointe-Claire, à compter du mercredi 16 septembre 1998 au comptoir du service des finances de l'hôtel de ville, au rez-de-chaussée, aux heures d'ouverture des bureaux, soit :

Du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30

La Ville de Pointe-Claire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les soumissions dans les enveloppes scellées fournies par la Ville de Pointe-Claire seront reçues au comptoir du service des finances de l'hôtel de ville, jusqu'au mercredi 30 septembre 1998, 11 h, et seront ouvertes publiquement le même jour, à 11 h 05, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Pointe-Claire (2^e étage).



Ville de Pointe-Claire
Service des finances
Division des approvisionnements
451, boulevard Saint-Jean
Pointe-Claire (Québec) H9R 3J3

APPEL D'OFFRES

La Ville de Pointe-Claire demande des soumissions pour :

PROJET PR9817

TRAVAUX D'ARBORICULTURE SUR LES ARBRES
D'ALIGNEMENT, AUTOMNE 1998, PHASE 4

Description : Exécuter des travaux d'élagage et de taille de formation sur les arbres alignés le long de la rue

Information : Division horticulture, 514-630-1214

Les documents de soumission peuvent être obtenus, au coût de 25 \$ (T.P.S. n°: 122285620RT et T.V.Q. n°: 1006125456T00004 incluses), payable en argent comptant ou par chèque visé, non remboursable, au nom de la Ville de Pointe-Claire, à compter du mercredi 16 septembre 1998 au comptoir du service des finances de l'hôtel de ville, au rez-de-chaussée, aux heures d'ouverture des bureaux, soit :

Du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30

La Ville de Pointe-Claire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les soumissions dans les enveloppes scellées fournies par la Ville de Pointe-Claire seront reçues au comptoir du service des finances de l'hôtel de ville, jusqu'au mercredi 30 septembre 1998, 11 h, et seront ouvertes publiquement le même jour, à 11 h 05, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Pointe-Claire (2^e étage).



Ville de Pointe-Claire
Service des finances
Division des approvisionnements
451, boulevard Saint-Jean
Pointe-Claire (Québec) H9R 3J3

APPEL D'OFFRES

La Ville de Pointe-Claire demande des soumissions pour :

PROJET PR9819

TRAVAUX D'ARBORICULTURE SUR LES ARBRES
D'ALIGNEMENT, AUTOMNE 1998, PHASE 5

Description : Exécuter des travaux d'élagage et de taille de formation sur les arbres alignés le long de la rue

Information : Division horticulture, 514-630-1214

Les documents de soumission peuvent être obtenus, au coût de 25 \$ (T.P.S. n°: 122285620RT et T.V.Q. n°: 1006125456T00004 incluses), payable en argent comptant ou par chèque visé, non remboursable, au nom de la Ville de Pointe-Claire, à compter du mercredi 16 septembre 1998 au comptoir du service des finances de l'hôtel de ville, au rez-de-chaussée, aux heures d'ouverture des bureaux, soit :

Du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30

La Ville de Pointe-Claire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les soumissions dans les enveloppes scellées fournies par la Ville de Pointe-Claire seront reçues au comptoir du service des finances de l'hôtel de ville, jusqu'au mercredi 30 septembre 1998, 11 h, et seront ouvertes publiquement le même jour, à 11 h 05, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Pointe-Claire (2^e étage).



Régie des rentes du Québec
AVIS D'ADMINISTRATION PROVISOIRE

Avis est par les présentes donné que la Régie des rentes du Québec a décidé l'administration provisoire du régime de retraite désigné sous le nom de «The Pension Plan for the Employees of Western Refrigeration Ltd.».

Cette décision a pris effet le 3 septembre 1998.

La Régie des rentes du Québec assumera l'administration de ce régime jusqu'à la liquidation complète de la caisse de retraite.

Sainte-Foy, le 10 septembre 1998

Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-22-21166-981

COUR DU QUÉBEC

CHAMBRE CIVILE

PRÉSENT GREFFIER ADJOINT
GENERAL ACCIDENT COMPAGNIE
D'ASSURANCE DU CANADA
Partie demanderesse
DOMINIC NOISEUX

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Dominic Noiseux de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame, Montréal, salle 1.110 dans les 30

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-243383-985

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT LE GREFFIER-ADJOINT
TAMARA VLADIMIROVNA KOVALOVA
Partie demanderesse

DMITRI BORISOVITCH GOIKHMAN (GOIKHMAN)
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Dmitri Borisovitch Goikhman (Goikhman) de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, St-Antoine Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration de divorce et une copie de l'avis de dénonciation de pièces ont été remises au greffe à l'intention de Dmitri Borisovitch Goikhman (Goikhman).

LIEU: MONTRÉAL
DATE: 10 septembre 1998
RITA CADIEUX
GREFFIER-ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
Numéro 500-04-015906-988

COUR SUPÉRIEURE

Chambre de la Famille
PRÉSENT GREFFIER ADJOINT
RONALD CASSEUS
Partie demanderesse

MIREILLE NOEL
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MIREILLE NOEL de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MIREILLE NOEL.

LIEU: MONTRÉAL
DATE: 03 septembre 1998
Greffier adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal
Numéro 500-12-243 373-996

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT GREFFIER-ADJOINT
PAULINE MCGRAW
Partie demanderesse

JEAN-PIERRE BASQUE
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Jean-Pierre Basque de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de Jean-Pierre Basque.

Lieu: Montréal
Date: 8 septembre 1998
RITA CADIEUX

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-243380-981

PRÉSENT GREFFIER ADJOINT:
RITA CADIEUX
EXIUS CRESCENT
Partie demanderesse

YVES MARIE MERVÉARD
Partie défenderesse

ASSIGNATION

PAR ORDRE DE LA COUR
ORDRE est donné à YVES MARIE MERVÉARD de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame Est, Montréal (dist. district, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce, a été remise au greffe du tribunal à l'intention de YVES MARIE MERVÉARD.

Lieu: Montréal
Date: 11 septembre 1998
RITA CADIEUX
GREFFIER ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 525-43-001568-985

Chambre de la jeunesse
A: MARTIN LEMIRE
adresse inconnue

ORDONNANCE
Le tribunal vous ordonne de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance à la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, au 410 est rue Bellechasse, Montréal, et vous avise qu'une copie de la demande en déclaration d'admissibilité à l'adoption concernant l'enfant Véronique CRONIER-LEMIRE née(e) le 13 août 1994, a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption.

Vous êtes avisé(e) qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation dans les délais légaux, il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut.

Montréal, le 4 septembre 1998
Claude Meunier
Greffier-adjoint

Aviz est donné selon l'Article 795 du Code Civil du Québec que: Mme Violet Amelia Owen (née: MacDonald) est décédée le 10 septembre 1998, demeurant au: 83, 63ième Avenue, St-Eustache, Québec, J7P 2N6.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du National Trust at: Montréal Trust, 1800 McGill College, Montréal, Québec H3A 3K9 pour fin de consultation.

Montréal, le 14 septembre 1998
McCarthy Tetrault

Aviz est donné selon l'Article 795 du Code Civil du Québec que: Mme Violet Amelia Owen (née: MacDonald) est décédée le 10 septembre 1998, demeurant au: 83, 63ième Avenue, St-Eustache, Québec, J7P 2N6.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du National Trust at: Montréal Trust, 1800 McGill College, Montréal, Québec H3A 3K9 pour fin de consultation.

Montréal, le 14 septembre 1998
McCarthy Tetrault

Aviz est donné selon l'Article 795 du Code Civil du Québec que: Mme Violet Amelia Owen (née: MacDonald) est décédée le 10 septembre 1998, demeurant au: 83, 63ième Avenue, St-Eustache, Québec, J7P 2N6.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du National Trust at: Montréal Trust, 1800 McGill College, Montréal, Québec H3A 3K9 pour fin de consultation.

Montréal, le 14 septembre 1998
McCarthy Tetrault

Aviz est donné selon l'Article 795 du Code Civil du Québec que: Mme Violet Amelia Owen (née: MacDonald) est décédée le 10 septembre 1998, demeurant au: 83, 63ième Avenue, St-Eustache, Québec, J7P 2N6.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du National Trust at: Montréal Trust, 1800 McGill College, Montréal, Québec H3A 3K9 pour fin de consultation.

Montréal, le 14 septembre 1998
McCarthy Tetrault

Aviz est donné selon l'Article 795 du Code Civil du Québec que: Mme Violet Amelia Owen (née: MacDonald) est décédée le 10 septembre 1998, demeurant au: 83, 63ième Avenue, St-Eustache, Québec, J7P 2N6.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du National Trust at: Montréal Trust, 1800 McGill College, Montréal, Québec H3A 3K9 pour fin de consultation.

Montréal, le 14 septembre 1998
McCarthy Tetrault

Aviz est donné selon l'Article 795 du Code Civil du Québec que: Mme Violet Amelia Owen (née: MacDonald) est décédée le 10 septembre 1998, demeurant au: 83, 63ième Avenue, St-Eustache, Québec, J7P 2N6.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du National Trust at: Montréal Trust, 1800 McGill College, Montréal, Québec H3A 3K9 pour fin de consultation.

Montréal, le 14 septembre 1998
McCarthy Tetrault

Aviz est donné selon l'Article 795 du Code Civil du Québec que: Mme Violet Amelia Owen (née: MacDonald) est décédée le 10 septembre 1998, demeurant au: 83, 63ième Avenue, St-Eustache, Québec, J7P 2N6.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du National Trust at: Montréal Trust, 1800 McGill College, Montréal, Québec H3A 3K9 pour fin de consultation.

Montréal, le 14 septembre 1998
McCarthy Tetrault

Aviz est donné selon l'Article 795 du Code Civil du Québec que: Mme Violet Amelia Owen (née: MacDonald) est décédée le 10 septembre 1998, demeurant au: 83, 63ième Avenue, St-Eustache, Québec, J7P 2N6.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du National Trust at: Montréal Trust, 1800 McGill College, Montréal, Québec H3A 3K9 pour fin de consultation.

Montréal, le 14 septembre 1998
McCarthy Tetrault

Aviz est donné selon l'Article 795 du Code Civil du Québec que: Mme Violet Amelia Owen (née: MacDonald) est décédée le 10 septembre 1998, demeurant au: 83, 63ième Avenue, St-Eustache, Québec, J7P 2N6.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du National Trust at: Montréal Trust, 1800 McGill College, Montréal, Québec H3A 3K9 pour fin de consultation.

Montréal, le 14 septembre 1998
McCarthy Tetrault

Aviz est donné selon l'Article 795 du Code Civil du Québec que: Mme Violet Amelia Owen (née: MacDonald) est décédée le 10 septembre 1998, demeurant au: 83, 63ième Avenue, St-Eustache, Québec, J7P 2N6.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du National Trust at: Montréal Trust, 1800 McGill College, Montréal, Québec H3A 3K9 pour fin de consultation.

Montréal, le 14 septembre 1998
McCarthy Tetrault

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 525-43-001568-985

Chambre de la jeunesse
A: MARTIN LEMIRE
adresse inconnue

ORDONNANCE
Le tribunal vous ordonne de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance à la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, au 410 est rue Bellechasse, Montréal, et vous avise qu'une copie de la demande en déclaration d'admissibilité à l'adoption concernant l'enfant Véronique CRONIER-LEMIRE née(e) le 13 août 1994, a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption.

Vous êtes avisé(e) qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation dans les délais légaux, il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut.

Montréal, le 4 septembre 1998
Claude Meunier
Greffier-adjoint

Aviz est donné selon l'Article 795 du Code Civil du Québec que: Mme Violet Amelia Owen (née: MacDonald) est décédée le 10 septembre 1998, demeurant au: 83, 63ième Avenue, St-Eustache, Québec, J7P 2N6.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du National Trust at: Montréal Trust, 1800 McGill College, Montréal, Québec H3A 3K9 pour fin de consultation.

Montréal, le 14 septembre 1998
McCarthy Tetrault

Aviz est donné selon l'Article 795 du Code Civil du Québec que: Mme Violet Amelia Owen (née: MacDonald) est décédée le 10 septembre 1998, demeurant au: 83, 63ième Avenue, St-Eustache, Québec, J7P 2N6.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du National Trust at: Montréal Trust, 1800 McGill College, Montréal, Québec H3A 3K9 pour fin de consultation.

</

AVI-PUBLI

VILLE DE MONTRÉAL VENTE POUR NON-PAIEMENT D'IMPÔTS FONCIÈRES DE LA ROIS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

ARTICLES 892 & ss. - CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Avis est donné que les immeubles ci-après décrits, conformément à l'état dressé par la directrice des finances en vertu de l'article 891 de la Charte de la Ville de Montréal, seront vendus par le greffier le 30 novembre 1998 à 10 h, dans le hall de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, pour taxes foncières ou droits sur les mutations immobilières impayés. Pour éviter la mise en vente d'un immeuble, le paiement total de toutes les sommes réclamées doit être effectué avant l'heure prévue pour la vente. Ce paiement peut être fait par chèque visé, mandat-poste, traite bancaire ou par paiement direct (carte-débit) à tous les bureaux Accès-Montréal. Les paiements en espèces ne sont acceptés qu'au bureau Accès-Montréal Ville Marie, situé au 275, rue Notre-Dame Est. Tout paiement fait après 10 h, le jour de la vente est aux risques et périls du débiteur.

DESCRIPTION

NO DE COMPTE	NO CIVIQUE, RUE	PAR CADAS- CAD TRE	SUB-DIVISION	NOM DU PROPRIETAIRE	MONTANT CAPITAL RECLAME	NO DE COMPTE	NO CIVIQUE, RUE	PAR CADAS- CAD TRE	SUB-DIVISION	NOM DU PROPRIETAIRE	MONTANT CAPITAL RECLAME		
10176-06	20-28 NOTRE-DAME E	01	186	1	ETC PUBLICATIONS DEVILLERS INC	4 479,58	250114-16	11 CHARLEVOIX #410	10	5755	P1	ETC VIVES PERREAULT	211,74
10176-10	20-28 NOTRE-DAME E	01	186	1	ETC PUBLICATIONS DEVILLERS INC	2 102,78	250176-00	762-772 AV ATWATER	10	385	P5	ETC JEAN-GUY BRUNET	7 108,14
10238-70	329 NOTRE-DAME E #332	05	210	1	ETC PASCAL TRAN	1 876,54	250266-00	762-766 AV GREINE	10	385	14	ETC ELAINE STEINBERG	166,09
10238-80	329 NOTRE-DAME E #318	05	210	1	ETC AMIN KOURDI	2 758,94	250316-00	101-109 ROSE-DE-LIMA	10	2052P		RONALD ALVARADO	4 186,95
120440-84	329 NOTRE-DAME E	05	210	1	ETC PASCAL TRAN	1 876,50	250396-00	2485-2491 NOTRE-DAME D	10	584P		ROBERT NESS	4 189,24
10273-00	50-54 ST-JACQUES	01	112	1	ETC CECILE FRANCE-CAMBOURIEU	8 335,44	250415-54	2733 NOTRE-DAME D	10	6148	1	ETC 3291278 CANADA INC	280,88
10322-00	LOT ST-ANTOINE E	17	1	1	ETC BENABY REALTIES LTD	17 006,54	250415-56	2729 NOTRE-DAME D	10	6148	1	ETC 3291278 CANADA INC	174,56
120374-00	LOT ST-FRANCOIS-XAVIER	01	92	P2	ETC 2418-5050 QUEBEC INC ET AL	30,30	250415-58	2725 NOTRE-DAME D	10	6148	1	ETC 3291278 CANADA INC	328,88
10469-00	525-539 BONSECOURS	05	147		ETC 157278 CANADA INC	55 643,69	250415-60	2717 NOTRE-DAME D	10	6148	1	ETC 3291278 CANADA INC	386,80
10539-05	350-360 BERTI	05	29P		ETC 3087-1701 QUEBEC INC	7 016,65	250415-62	2713 NOTRE-DAME D	10	6148	1	ETC 3291278 CANADA INC	248,48
120536-22	1000 AMHERST #A03	14	1407	A03	ETC 14887-14887 CANADA LEE	636,50	250415-64	2705 NOTRE-DAME D	10	6148	1	ETC 3291278 CANADA INC	357,36
120617-10	1000 DE LA GAUCHETIERE E	14	262P		ETC GEORGES TSIBANULIS	1 319,60	250418-00	2743-2745 NOTRE-DAME D	10	633		MARCEL BEAUDOIN ET AL	1 075,79
120017-10	412-414 MCGILL	18	1890	2	ETC SOCIETE DE GESTION GEORGES COULOMBE INC	9 186,00	250425-00	3041 NOTRE-DAME D	10	633	P17	ETC NICK IOANNIDIS ET AL	6 827,25
120422-00	300 DE LA MONTAGNE	18	1372		ETC EXIM NET S A R F ET AL	3 437,49	250426-00	2401-2407 NOTRE-DAME D	10	641	P15	ETC NICHOLAS JOHNSON ET AL	2 788,04
120446-00	621 DU SEMINAIRE	18	1376		ETC GUY CHEVIER	1 208,40	250438-00	3493 NOTRE-DAME D	10	941	P1	ETC STANLEY H MARGOLIS ET AL	847,37
120455-50	425 GUY	18	1205	P2	ETC GEORGES COULOMBE	34 415,51	250490-38	2400 STE-CUNEGONDE #402	10	5657	A65	ETC GHISLAINE CHAMPOUX ET AL	2 640,06
120489-50	431-433 ST-MARTIN	18	168P		ETC 308-1702 CANADA INC	16 159,35	250491-21	2535 STE-CUNEGONDE #105	10	5655	A1	ETC CLAUDE SANTAMARIA	890,72
120569-00	LOT NOTRE-DAME D	18	1262P		ETC 2964-2899 QUEBEC INC	175,88	250491-84	2400 STE-CUNEGONDE #100	10	5657	A52	ETC ALLEN FAGUY	905,42
120570-50	LOT NOTRE-DAME D	18	1260		ETC 2964-2899 QUEBEC INC	28,44	250511-00	2336 DUVENAY	10	5653	1	ETC ROSLINE LOUISIOS	2 791,11
120595-00	1500 NOTRE-DAME D	18	1206	7	NICOLA ORSILLO	2 920,30	250512-00	1886-1888 NOTRE-DAME D	18	1116P		ROBERT NESS	139,26
120656-80	1613-1615 WILLIAM	18	1198P		ETC 011822 CANADA INC ET AL	160,35	250515-45	2352 WORKMAN	10	5006	A01	ETC ERIC BERTHELET	1 292,86
120795-00	1881-1885 WELLINGTON	10	121P		ETC CONSTRUCTION CASIL INC	576,14	250561-00	2630-2634 WORKMAN	10	952P		ETC JOEY INTERNATIONAL CORPORATION LTD	592,35
120883-00	1101-1111 DE MONTMORENCY	18	679P		ETC PHILIPPE DI PIETRO	3 500,41	250573-00	3049-3045 WORKMAN	10	932	2	ETC MADELINE BELANGER	4 985,05
120899-80	693 SHEARER	18	959		ETC MAURICE AGAN	845,75	250578-00	3039-3045 WORKMAN	10	931		ETC MADELINE BELANGER	1 247,39
120982-00	LOT RICHARDSON	18	959		ETC 2867-6799 QUEBEC INC	338,99	250728-00	2630-2634 AV LIONEL-GROULX	10	384		NIRMALA FERRAO ET AL	198,96
121236-00	LOT STE-MADELINE	18	1120		ETC CONSTRUCTION CASIL INC	1 006,94	250792-26	2218-2222 ST-JACQUES	12	2048		HOUDA EL ZEIN	2 325,00
121262-00	488-494 DE LA CONGREGATION	18	215P		DANUTA NAWROCKA	3 263,60	250870-00	3435 ST-JACQUES	10	941	P236	ETC ARNOLD SPARKS ET AL	1 725,00
121309-00	LOT DE SEBASTOPOL	18	254P		ROBIN DOK ET AL	18,24	251126-00	1070 ST-MATHEU #301	12	2419	1	ETC JOANNE FILLION-BIRD	2 127,10
121549-00	LOT MILL	18	226	P2	F FELDMAN REALTY AND INVESTMENT CORPORATION	67,66	260213-68	1080 ST-MATHEU #306	12	2419	1	ETC ANTOINE KARDOUSS ET AL	1 863,82
130330-00	1539 AV WREXHAM	12	461	P3	ETC PETER S ARNOLD	1 990,00	260213-71	1080 ST-MATHEU #305	12	2419	1	ETC ANTOINE KARDOUSS ET AL	1 734,18
130332-00	LOT ST-JACQUES	12	457P		ETC BLANCO KONGKONG DU CANADA	77 117,06	260214-17	1070 ST-MATHEU #302	12	2419	1	ETC MARIAN S KATIE ET AL	2 884,35
130380-98	655 RICHMOND #3	12	232P	1	ETC SAMIR GARA ET AL	1 561,70	260214-26	1070 ST-MATHEU #302	12	2419	C50	ETC ALIX ADRIEN ET AL	9 930,25
130588-01	2100 QUEBEC	12	227P		MATUNGULU TAVIEN N KUMAN	2 449,69	260257-00	2302-2304 #101	12	1419	A01	ETC MAHAR AL FATAH	1 922,00
130886-26	1930 ST-JACQUES #103	12	226P	A19	ETC CHI HO LOHNI LAM	712,19	260432-00	1214 AV SEYMOUR	00	1064602		BERTHE STONASSER-KELLNER	2 068,60
130886-43	1920 ST-JACQUES #301	12	226P	A04	ETC RIC MARRERO	1 888,51	260503-00	2219 STE-CATHERINE D	12	1654	P68-17	ETC TEXAN REALTY CORPORATION	625,32
130946-30	LOT ST-JACQUES	12	969P		GUY ROBERT MANIGAY	7 364,84	260542-00	2153-2159 STE-CATHERINE D	00	1064479		139387 CANADA INC	22 519,29
140037-00	224-234 ST-PAUL D	09	25		GEORGES COULOMBE ET AL	14 157,00	260545-00	2219 STE-CATHERINE D	12	1654	73-P12	ETC 2077-85 STE-CATHERINE HOLDINGS INC	196,03
140045-00	358-364 ST-PAUL D	09	25		FERME WARDROFF INC	8 899,45	260546-18	2077-2087 STE-CATHERINE D	00	1066767		ETC 2077-85 STE-CATHERINE HOLDINGS INC	9 654,45
140046-00	368-372 ST-PAUL D	09	24		FERME WARDROFF INC	8 050,96	260546-20	2077-2087 STE-CATHERINE D	00	1066767		ETC 2077-85 STE-CATHERINE HOLDINGS INC	5 152,64
140106-50	368-372 ST-PAUL D	09	24		ASSOCIES DEVON INC	1 437,62	260546-22	2077-2087 STE-CATHERINE D	00	1066767		ETC 2077-85 STE-CATHERINE HOLDINGS INC	3 310,04
140113-00	110 ST-NICOLAS	09	56P		ETC GEORGES COULOMBE ET AL	140 030,70	260546-24	2077-2087 STE-CATHERINE D	00	1066767		ETC 2077-85 STE-CATHERINE HOLDINGS INC	9 482,85
140150-00	LOT ST-PIERRE	09	107		NANDOR FISHER	8 282,38	260546-26	2077-2087 STE-CATHERINE D	00	1066767		ETC 2077-85 STE-CATHERINE HOLDINGS INC	9 902,78
140251-00	235-241 NOTRE-DAME D	09	173		LIUEN CHANG ET AL	53 442,52	260546-28	2077-2087 STE-CATHERINE D	00	1066767		ETC 2077-85 STE-CATHERINE HOLDINGS INC	4 587,44
140294-00	394-402 ST-JACQUES	09	173		3218465 CANADA INC	2 869,74	260546-30	2077-2087 STE-CATHERINE D	00	1066767		ETC 2077-85 STE-CATHERINE HOLDINGS INC	7 577,39
140306-02	212 ST-JACQUES #101	09	148	1	ETC ARNACAN INC	2 460,24	260578-00	1645-1651 STE-CATHERINE D	00	1066148		WARREN BAER	9 849,51
140306-04	210 ST-JACQUES #201	09	148	1	ETC ARNACAN INC	3 134,23	260727-96	3450 REDPATH #304	00	1065628		ETC JUSTINIAN SERGE GUERY	3 997,91
140306-06	210 ST-JACQUES #301	09	148	1	ETC ARNACAN INC	1 470,71							
140306-08	210 ST-JACQUES #302	09	148	1	ETC RITA AMABILI	993,65	260812-00	1569 AV DES PINS D	12	1723	P2	MARIKA COULOURIDES ET AL	489,79
140353-00	1035-1065 COTE DU BEAVER HALL	12	1149P		ETC 3036936 CANADA INC	31 368,02	260813-00	1559-1567 AV DES PINS D	12	1723	2-1	MARIKA COULOURIDES ET AL	9 576,14
140617-10	3445 DRUMMOND #801	12	242P	1	ETC DENISE-MARIE MIRADA-SCE-LES	3 599,31	260902-85	1624 AV DES PINS D	00	1064371		ETC MICHEL TETRAULT	1 761,95
140780-33	2430 PEEB #70	12	242P	1	ETC TECHNUMAL RESEARCH INC	166,15	260994-00	1565-1569 AV DOCTEUR-PENFIELD	00	1064803		ETC IMMEUBLE LAU & CHAN INC	3 681,50
140783-24	3420 PEEB #80	12	242P	1	ETC TECHNUMAL RESEARCH INC	150,20	260999-71	1515 AV DOCTEUR-PENFIELD #503	00	1064895		ETC IMMEUBLE LAU & CHAN INC	13 357,75
141141-00	3581 UNIVERSITY	12	1822	74-2	ETC FONDATION GAMMA LAMDA INC./GAMMA LAMDA FOUNDATION INC	5 000,87	261001-32	1515 AV DOCTEUR-PENFIELD #202	00	1064895		ETC 9038-3159 QUEBEC INC	3 946,30

NO DE COMPTÉ	NO CIVIQUE, RUE	PAR CAD	CADAS TRE	SUB- DIVISION	NOM DU PROPRIÉTAIRE	MONTANT CAPITAL RECLAME	NO DE COMPTÉ	NO CIVIQUE, RUE	PAR CAD	CADAS TRE	SUB- DIVISION	NOM DU PROPRIÉTAIRE	MONTANT CAPITAL RECLAME
320903-00	603-613 AV BOURBONNIERE	06	18	P43A	JACQUES DE GRANDPRE	3 706,67	421779-00	5082-5086 NOTRE-DAME O	10	1703	147	ETC JOHN LECOMPLES	5 328,76
320904-00	603-613 AV BOURBONNIERE	06	18	P43A	JACQUES DE GRANDPRE	1 893,73	421780-00	3709-3711 ST-AMBROISE	10	2085P		ETC RONALD HUBERT ET AL	1 170,29
320905-00	1848-1850 AV D' ORLEANS	06	18	P43	MICHEL L'HERAULT ET AL	1 197,80	421781-00	4315-4317 ST-AMBROISE	10	1913	65	ETC LAURENT PELLETIER	5 162,06
320906-00	3151-3157 STE-CATHERINE E	06	76	P10	ETC JACQUES OUMET	4 540,28	421782-00	4315-4317 ST-AMBROISE	10	1913	65	ETC LAURENT PELLETIER	5 162,06
320907-00	3151-3157 STE-CATHERINE E	06	76	P10	ETC JACQUES OUMET	4 540,28	421783-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
320908-00	3489-3495 STE-CATHERINE E	06	49	34-2	ETC RENE CARON	2 088,82	421784-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
320909-00	3489-3495 STE-CATHERINE E	06	49	34-2	ETC RENE CARON	2 088,82	421785-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
320910-00	3489-3495 STE-CATHERINE E	06	49	34-2	ETC RENE CARON	2 088,82	421786-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321020-00	3699-3703A STE-CATHERINE E	06	23	10	SOCIETE HABITATION POPULAIRE L'EST	2 913,76	421787-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321132-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421788-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321133-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421789-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321134-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421790-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321135-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421791-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321136-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421792-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321137-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421793-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321138-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421794-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321139-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421795-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321140-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421796-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321141-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421797-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321142-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421798-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321143-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421799-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321144-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421800-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321145-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421801-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321146-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421802-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321147-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421803-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321148-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421804-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321149-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421805-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321150-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421806-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321151-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421807-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321152-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421808-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321153-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421809-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321154-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421810-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321155-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421811-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321156-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421812-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321157-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421813-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321158-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421814-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321159-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421815-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321160-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421816-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321161-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421817-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321162-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421818-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321163-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421819-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321164-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421820-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321165-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421821-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321166-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421822-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321167-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421823-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321168-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421824-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321169-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421825-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321170-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421826-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321171-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421827-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321172-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421828-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321173-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421829-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321174-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421830-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321175-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421831-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321176-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421832-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321177-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421833-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321178-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421834-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321179-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421835-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321180-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421836-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321181-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421837-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321182-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421838-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321183-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421839-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321184-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421840-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321185-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421841-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321186-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421842-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321187-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421843-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321188-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421844-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321189-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421845-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321190-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421846-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321191-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421847-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321192-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421848-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321193-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421849-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321194-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421850-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321195-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421851-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321196-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421852-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC BARNESY ASHFIELD CORPORATION	21 168,38
321197-00	3279-3287 ADAM	06	30	72A	ETC LIT FAI FU ET AL	3 095,57	421853-00	4120 ST-AMBROISE	10	1913	P10	ETC	

NO DE COMPTÉ	NO CIVIQUE, RUE	PAR CADAS- CAD. TRE	SUB- DIVISION	NOM DU PROPRIÉTAIRE	MONTANT CAPITA RECLAME	NO DE COMPTÉ	NO CIVIQUE, RUE	PAR CADAS- CAD. TRE	SUB- DIVISION	NOM DU PROPRIÉTAIRE	MONTANT CAPITA RECLAME		
531077-10	4680-4684 BOYER	04	328	P448	MICHEL PELADEAU ET AL	3 333,25	661745-70	6540 21E AVENUE	03	199	P1010	ETC CECILE ST-AUBIN	1 986,02
531242-02	4805 AV CHRISTOPHE-COLOMB	04	328	P400	ETC AKIL ABDELKADER ET AL	44 973,24	661746-00	6550 21E AVENUE	03	199	P1012	ETC LEANDRE ST-AUBIN	4 937,19
531321-50	4805 LA ROCHE	04	328	57-1	GARY MARTIN	2 615,85	661800-30	6770 BL P1E 1X	03	195	300	ETC 9012 3704 QUEBEC INC	13 100,36
531791-40	4510 DE LA ROCHE #2	04	398	1	ETC JULIES GAULIN	2 055,67	661935-05	6695-6697 BL P1E 1X	03	194	P102	ETC MARIE-JOSEE ROUSSEAU	4 815,80
531820-00	833-837 AV DU MONT-ROYAL E	04	325	49	2858 3201 QUEBEC INC	291,52	662296-00	6795-6797 23E AVENUE	03	192	1044	INVESTISSEMENTS NATA INC	2 797,42
531855-00	400 BL ST-JOSEPH E #A01	04	325	199	MICHEL GROULX	2 710,38	662802-00	6809-6811 24E AVENUE	03	192	1130	KINDA MITRONSKA-KONALSKA ET AL	1 502,36
531950-02	400 BL ST-JOSEPH E #A02	04	369	A02	ETC SAIED RAZZAGHI ET AL	365,11	662684-00	6822 25E AVENUE	03	192	1568	GERARD PEYROT ET AL	398,31
531950-08	400 BL ST-JOSEPH E #A03	04	369	A02	ETC SAIED RAZZAGHI ET AL	365,11	662764-00	6823-6825 25E AVENUE	03	192	407	THAI HOC NGUYEN ET AL	1 481,42
531984-00	1018-1018 BL ST-JOSEPH E	04	328	618	MICHEL PELADEAU ET AL	4 561,57	663208-00	6795-6811 24E AVENUE	03	192	1130	ETC J H DENIS GAGNON	5 970,00
531995-00	1228-1234 BL ST-JOSEPH E	04	329	352	JULIETTE DUBOUCO	159,78	663264-00	6610 29E AVENUE	03	191	931	PIERRE A ARICE	2 891,78
532024-00	1115-1117 BL ST-JOSEPH E	04	328	686-1	ETC CLAUDE OLIVIER ET AL	7 300,65	663382-40	5970 30E AVENUE	03	191	1103	ETC J H DENIS GAGNON	12 079,30
532038-00	5889-4363 MARQUETTE	04	328	686-1	ETC CLAUDE OLIVIER ET AL	7 300,65	663612-00	6554-6556 31E AVENUE	03	191	P585	ETC LIONEL VOLTAIRE ET AL	1 184,37
540809-50	4303-4305 MARQUETTE	15	1	P395	MICHEL BINETTE ET AL	1 081,62	663676-35	6836-6837 35E AVENUE	03	189	P985	ETC MARIE-BLANCHE KINSER (KUCHER)	2 971,07
540839-00	4330 AV PAPINEAU	15	1	412	PLACEMENT MI GUY INC	273,03	663812-25	6923-6927 36E AVENUE	03	189	P59	ETC CARL BEAUCHE	950,88
541148-40	5355 CARTIER	03	161	P517	ETC 171801 CANADA INC	3 872,54	663932-00	6815 V1AU	03	189	1125	ETC MICHEL DUEL ET AL	3 597,92
541252-00	4726-4730 CHABOT	03	153	P254	ETC GILBERT LEDUC ET AL	3 689,46	664204-00	6600 29E AVENUE	03	186	11	ANNA SOTIRIDOU-LEFTHIMIAKOPOULOS	6 894,36
541252-00	5285-5287 ST-JOSEPH E	03	152	347	THÉRESE LAPALME-VOILLAUME	2 782,02	664287-60	5309 BL DE L'ASSOMPTION	03	187	318	ADALBERT BERNIER ET AL	12 489,45
541522-00	LOT AV DE L'ORMIER	03	152	308	GEORGES CONSTANTOPOULOS	2 296,46	664331-50	6415-6417 41E AVENUE	03	188	P867	ETC GILLES COLLIN ET AL	2 899,43
541556-02	4452 AV DE L'ORMIER	03	551	1	ETC NATALIE BIBEAU	2 295,15	670173-50	LOT 44E AVENUE	06	188	P1871	P E TURCOTTE INC	159,30
541556-00	4550-4554 AV DE L'ORMIER	03	152	P138	RENALD LANSRY	4 596,90	670277-00	2817-2822 MASSON	03	172	122	ETC ANTONIO FIALA FALCONE	537,47
541749-00	4340-4348 AV DES ERABLES	03	87P		173705 CANADA INC	7 930,15	670525-00	2721-2725 MASSON	03	172	1222	MICHEL RANALLO ET AL	3 381,05
541810-00	5252-5254 AV DES ERABLES	03	99P		ETC KARL MARTINEAU ET AL	1 698,29	670608-00	2726-2730 MASSON	03	172	1222	ETC MICHEL RANALLO ET AL	3 381,05
541965-00	4394-4398 PARTHENAIS	03	11	61-5	PAUL PIGEON	2 626,80	670811-00	2915-2919 DANDURAND	03	172	1838	GESTION J.A.R.D. S.E.N.C.	3 204,91
541984-00	4394-4398 PARTHENAIS	03	11	61-5	PAUL PIGEON	2 626,80	671258-05	5231-5241 BL ROSEMONT	03	188	P672	ETC TONY GIOIA ET AL	1 015,84
542283-00	4385-4389 MESSIER	03	9	165-2	RENE BINETTE	3 617,82	671521-50	4460 DE BELLECHASSE	03	191	111	ADALBERT BERNIER ET AL	12 489,45
542284-00	4379-4383 MESSIER	03	9	165-3	RENE BINETTE	2 445,71	671849-70	4055 BEAUBIEN E	03	195	240	ETC NORMAND DUMONT	4 945,80
542285-00	4373-4377 RASSIER	03	9	165-2	RENE BINETTE	2 445,71	671857-40	3825 BEAUBIEN E	03	199	P181	ETC NORMAND ROBERT ET AL	4 360,08
542467-00	4246-4247 CHARLEAU	03	9	165-2	RENE BINETTE	2 445,71	671889-80	2306-2308 BEAUBIEN E	03	208	408-1	ETC NICOL PISARI ET AL	1 501,80
542480-00	4278 D IBERVILLE	03	2	10	ETC KAK KOK CHAN	2 009,90	671916-60	2452 ST-ZOTIQUE E	03	460	1	ETC 2862 1167 QUEBEC INC	1 194,00
542503-00	452 D IBERVILLE	03	2A	19	ETC JEAN-FRANCOIS L'ECUVER ET AL	2 009,90	671969-40	3458-3460 ST-ZOTIQUE E	03	201	678	PHILIP PERKINS	2 166,00
542517-00	LOT AV DE L'ORMIER	03	281P		IMMUEBLES CANADIEN PACIFIQUE INC	2 009,90	671979-60	3981-3983 ST-HUBERT	03	198	127	ROBERT NORMANDIN ET AL	2 173,38
542524-75	LOT D IBERVILLE	03	281P		IMMUEBLES CANADIEN PACIFIQUE INC	2 009,90	672322-00	3350-3354 BELANGER	03	201	421	SEANG HOKIN ET AL	2 918,19
542561-00	LOT RACHEL E	03	71		ROY DEL TEDESCO	699,66	672505-00	4551-4557 BELANGER	03	191	898	FRANCESCO MARINELLI ET AL	4 245,38
542660-00	1851 MARIE-ANNE E	15	1	371-1	3036-3038 QUEBEC INC	2 009,90	672505-00	2205-2207 BELANGER	03	191	898	ALBERT BERTONE ET AL	5 200,37
542685-00	2177-2179 MARIE-ANNE E	03	11	55	YVES RACOT	3 038,38	672527-00	2228-2242 AUGIER	03	477	P14	ETC RAYMOND MESSIER ET AL	4 009,85
542684-00	2229-2233 MARIE-ANNE E	03	9	P107	CATHERINE RYAN	2 095,47	672729-00	2338-2348 JEAN-TALON E	20	1263		127414 CANADA INC	29 416,91
542712-00	1674-1680 AV DU MONT-ROYAL E	15	1	1	QUESTIONS CANADIEN	8 414,69	672966-00	2344-2346 JEAN-TALON E	20	1263	P490	ETC ANTONIO FIALA FALCONE	240,12
542741-00	1828 AV DU MONT-ROYAL E	03	153	102-2	SHEUNG LIN CHEUNG	1 880,38	673082-00	2455-2457 TILLEMENT	03	475	469	ETC ANTHONY ROMALE ET AL	1 210,54
542767-00	LOT AV DU MONT-ROYAL E	03	9	151	ETC CLAUDE LABONNE ET AL	6 726,20	673242-00	4900-4902 SE AVENUE	03	172	200	RONALD L'EVILLE ET AL	2 498,42
542768-00	1420-1432 AV DU MONT-ROYAL E	03	7	ETC ANDRÉ L'AMAR	2 045,82	673244-00	4212-4914 SE AVENUE	03	172	200	ETC JACQUES MORRIS	2 061,64	
542872-00	1456-1460A GILFORD	04	339	256	2749052 CANADA INC	5 110,32	673451-00	4930 AV BOURBONNIERE	06	18	1566-2	ETC LÉONEL VINCENT PIERES ET AL	1 711,26
543032-00	1965 BL ST-JOSEPH E	03	161	1223-2	ETC HUS SUPER TRAITE R P DE LAVAL	1 828,33	673696-14	5345 SE AVENUE #301	03	304	1	ETC PIERRE BOURRET	384,24
543070-00	1460 BL ST-JOSEPH E	03	161	1223-2	ETC HUS SUPER TRAITE R P DE LAVAL	1 828,33	673950-64	4223 ERNEST-DENDREAU	06	395	A04	ETC WILSON JOHN BENAIM	1 784,93
543071-00	1463-1467 BL ST-JOSEPH E	04	339	P878	CELINE MARTINEAU ET AL	483,92	675886-40	3480 PL RICHARD-ANGUS	06	395	A04	ETC JEAN MALONEY	1 788,88
543091-00	1550-1556 AV LAURIE E	04	339	875	MMR CONCEPT INC	3 533,59	675699-45	4032 JULIETTE	06	385	A04	ETC RICHARD AUDY	1 449,29
							680591-00	6965 DE LA ROCHE	20	488	800	ETC ANDRÉ SIGOUIN	584,09
560095-00	5893-5897 HUTCHISON	04	12	P17-30	NINA CZERNOWA RAISAKOFF	6 851,57	680740-00	7068-7072 DE LA ROCHE	20	488	602	9000-5042 QUEBEC INC	2 777,04
560140-00	5980-5982 AV DU PARC	04	12	17-18	PORT LOUIS REALTIES LTD	5 625,88	680823-00	7570 AV CHRISTOPHE-COLOMB	20	488	602	ETC ROBERT CORREAU	4 309,29
560175-00	5661-5663 AV DU PARC	04	12	17-18	PORT LOUIS REALTIES LTD	5 625,88	680843-00	7486-7494 AV CHRISTOPHE-COLOMB	20	488	458	ETC PATRICE ALBERT	4 364,07
560176-00	5656-5658 AV DU PARC	04	12	P14-6	POLYSERVICES OLY R INC	4 171,58	681122-00	8364-8366 BOYER	20	490	P457	ETC ANDRÉ BEAUCHAMP	2 849,68
560196-00	5396-5398 AV DU PARC	04	12	P11-3	KAMIL WOJCIK	4 708,14	681165-00	7986-7988 BOYER	20	490	467	ETC JEAN BEARD	2 889,14
560218-00	LOT AV DU PARC	04	12	P11-3	SOTIRIDOU-LEFTHIMIAKOPOULOS	2 378,00	681296-00	909-911 DU ROSAIRE	20	490	P62	ETC PIERRE BARRETTE	1 279,07
560361-00	6112-6114 JEANNE-MANCE	04	12	P22-15	DIMITRA TSOUGANAKI-TSIBANOLIS	2 159,15	681302-50	1027-1035 LORANGER	20	487	P88	ETC GERALD DESJARDINS	2 824,80
560470-00	5312 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	681311-70	8165 AV CHRISTOPHE-COLOMB	04	7	P742	ANNA ANDREASAKIS-SAVARIS ET AL	3 518,29
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	681669-00	8165 AV CHRISTOPHE-COLOMB	04	7	P742	ANNA ANDREASAKIS-SAVARIS ET AL	3 518,29
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	681795-00	8149-8153 ST-HUBERT	04	290	P283	MANUEL CORDEIRO ET AL	2 285,87
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	681948-00	7768-7774 ST-HUBERT	04	290	P80	ETC INVESTISSEMENTS NORMAND M CLARK INC	3 394,92
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	682045-00	7082-7084 ST-HUBERT	04	290	P80	ETC INVESTISSEMENTS NORMAND M CLARK INC	3 394,92
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	682045-00	7082-7084 ST-HUBERT	04	290	P80	ETC INVESTISSEMENTS NORMAND M CLARK INC	3 394,92
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	682045-00	7082-7084 ST-HUBERT	04	290	P80	ETC INVESTISSEMENTS NORMAND M CLARK INC	3 394,92
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	682045-00	7082-7084 ST-HUBERT	04	290	P80	ETC INVESTISSEMENTS NORMAND M CLARK INC	3 394,92
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	682045-00	7082-7084 ST-HUBERT	04	290	P80	ETC INVESTISSEMENTS NORMAND M CLARK INC	3 394,92
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	682045-00	7082-7084 ST-HUBERT	04	290	P80	ETC INVESTISSEMENTS NORMAND M CLARK INC	3 394,92
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	682045-00	7082-7084 ST-HUBERT	04	290	P80	ETC INVESTISSEMENTS NORMAND M CLARK INC	3 394,92
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	682045-00	7082-7084 ST-HUBERT	04	290	P80	ETC INVESTISSEMENTS NORMAND M CLARK INC	3 394,92
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	682045-00	7082-7084 ST-HUBERT	04	290	P80	ETC INVESTISSEMENTS NORMAND M CLARK INC	3 394,92
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	682045-00	7082-7084 ST-HUBERT	04	290	P80	ETC INVESTISSEMENTS NORMAND M CLARK INC	3 394,92
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	682045-00	7082-7084 ST-HUBERT	04	290	P80	ETC INVESTISSEMENTS NORMAND M CLARK INC	3 394,92
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	682045-00	7082-7084 ST-HUBERT	04	290	P80	ETC INVESTISSEMENTS NORMAND M CLARK INC	3 394,92
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	682045-00	7082-7084 ST-HUBERT	04	290	P80	ETC INVESTISSEMENTS NORMAND M CLARK INC	3 394,92
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	682045-00	7082-7084 ST-HUBERT	04	290	P80	ETC INVESTISSEMENTS NORMAND M CLARK INC	3 394,92
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	682045-00	7082-7084 ST-HUBERT	04	290	P80	ETC INVESTISSEMENTS NORMAND M CLARK INC	3 394,92
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	682045-00	7082-7084 ST-HUBERT	04	290	P80	ETC INVESTISSEMENTS NORMAND M CLARK INC	3 394,92
560580-00	5872 JEANNE-MANCE	04	12	10-P30	GIUSEPPINA PORTARO	509,35	68						

NO DE COMPTÉ	NO CIVIQUE, RUE	PAR CADAS- CAD. TRE	SUB- DIVISION	NOM DU PROPRIÉTAIRE	MONTANT CAPITAL RECLAME	NO DE COMPTÉ	NO CIVIQUE, RUE	PAR CADAS- CAD. TRE	SUB- DIVISION	NOM DU PROPRIÉTAIRE	MONTANT CAPITAL RECLAME	
773025-00	7850 6E AVENUE	20	472	ETC EMILIE BARDON	2 382,03	863753-44	LOT AV PIERRE-BAILLARGEON	21	119	P221	J S CHAWLA	322,65
773332-00	7026-7030 2E AVENUE	20	474A	MARIA ARTEMIO	3 359,65	863932-00	12440 41E AVENUE	21	108	P37	FRANCESCO CAMILLERI ET AL	2 823,86
773373-00	7178 1E AVENUE	20	474	CLAUDE BOUCHARD	2 238,41	864168-00	12690-12692 42E AVENUE	21	108	P37	EVANS GELLY	2 147,69
773612-00	3750-3752 BELAIR	20	442	MICHELLE BELL	3 176,12	864806-40	11620 AV LOUIS-JOHN	21	108	600	SEBASTIANO DI MARIA ET AL	833,81
773616-00	3752 BELAIR	20	442	ETC JEAN-VI LAL FRANCOIS ET AL	4 528,30	865452-80	12516 BL RODOLPHE-FORGET	21	100	1073753	ETC CARMELINA CARLISI	225,72
773706-00	3583-3589 BELAIR	20	443	ETC JEAN-LOUIS LAROCQUE ET AL	18 620,88	865731-20	12525 48E AVENUE	21	100	P114	ETC ANGELA SCARPULLA ET AL	380,09
773811-00	3636-3638 JEAN-TALON E	20	443	MARIE-DEISE FAUSTIN ET AL	661,25	866124-00	LOT 50E AVENUE	21	100	49	ETC ANGELA SCARPULLA ET AL	380,09
774146-00	3293-3295 EVERETT	20	446	9035 3152 QUEBEC INC.	272,10	866126-00	LOT 50E AVENUE	21	100	51	ETC ANGELA SCARPULLA ET AL	380,09
774587-01	2598-2600 L.O-DAVID	20	474	ETC PHANX KY ET AL	2 736,25	866130-00	LOT 50E AVENUE	21	100	53	ETC ANGELA SCARPULLA ET AL	380,09
774347-00	2571 VILLERAY	20	474	ETC GUY GRAVEL ET AL	1 578,07	866206-00	12100 50E AVENUE	21	100	232	ETC LIA CRESCENZO	3 656,70
774373-00	3001-3005 VILLERAY	20	472	ETC COSTANZA CIAMBRO	913,33	866354-00	LOT 50E AVENUE	21	100	232	ETC LIA CRESCENZO	3 656,70
774516-00	3293-3295 EVERETT	20	446	ETC CARLOS ALFREDO ORTIZ ET AL	124,57	866503-77	LOT AV LUCIEN GENDRON	21	98	P414	ETC STEFANO DIPISTA	4 032,15
774582-00	3140-3142 JARRY E	20	472	ETC EUGENE VERSTREKEN ET AL	2 065,62	866742-80	12415 53E AVENUE	21	97	323	ETC VITO BENTIVEGNA ET AL	1 066,84
774587-01	2690-2694 JARRY E	20	472	ETC LUCIANO D'AMORA ET AL	2 354,17	866877-00	12275 56E AVENUE	21	96	11037	ETC CLAUDE GOHIER	1 188,03
774589-00	2670-2674 JARRY E	20	472	ETC EUGENE VERSTREKEN ET AL	1 250,75	866884-00	12575 56E AVENUE	21	94	11037	ETC CLAUDE GOHIER	1 188,03
780120-00	9201-9203A 25E AVENUE	20	370	REMY DELORME ET AL	2 355,22	866884-25	12675-12677 56E AVENUE	21	95	10	ETC CLAUDE GOHIER	1 188,03
780227-00	9330-9332 25E AVENUE	20	370	GARRY DESAMOURS	2 523,32	866933-15	12625 57E AVENUE	21	94	21	ETC SALVATORE CHIERI ET AL	2 786,00
780460-00	9201-9203 25E AVENUE	20	370	ETC SOLOU IMITE	1 043,67	870057-00	12400 58E AVENUE	21	88	815	ETC GIUSEPPE TERRASI	1 870,60
780808-00	8315-8319 BL PLE IX	20	368	REJEAN LAIBERTE	3 606,87	870537-18	12335 58E AVENUE	21	88	815	ETC GIUSEPPE TERRASI	1 870,60
780959-36	3700 JEAN-RIVARD	20	368	ETC R S T S HOLDINGS LTD	4 228,75	870715-00	11345 BL RIVIERE-DES-PRAIRES	21	87	P145	ETC GESTION ERPA INC	3 445,09
781224-00	4161 53E RUE	20	368	ETC VAN THAN KEO ET AL	1 725,62	870717-00	LOT BL RIVIERE-DES-PRAIRES	21	87	P144	ETC GESTION ERPA INC	3 445,09
781247-00	4120 41E RUE	20	368	ETC CHRISTIAN PATRON ET AL	3 882,49	870786-00	12324 60E AVENUE	21	87	P145	ETC GESTION ERPA INC	3 445,09
781515-00	4176-4178 49E RUE	20	368	ETC ALPHONSE DAMAS ET AL	2 516,38	870899-00	12340 60E AVENUE	21	87	P145	ETC GESTION ERPA INC	3 445,09
781676-00	4182-4184 54E RUE	20	368	ETC JEAN-YVES DESMULLES	2 917,70	870907-10	12274 60E AVENUE	21	87	P145	ETC GESTION ERPA INC	3 445,09
781727-50	4182-4184 54E RUE	20	368	ETC IN NARONG ET AL	2 917,70	870990-00	12340 60E AVENUE	21	87	P145	ETC GESTION ERPA INC	3 445,09
781782-00	4130 55E RUE	20	368	ETC BENEDICT TREMBLAY	2 989,16	871046-00	11775 60E AVENUE	21	79	100	ETC CONCETTA IEMMA ET AL	3 741,12
781865-00	9152-9154 16E AVENUE	20	356	ETC BENEDICT TREMBLAY	2 989,16	871048-50	11795 60E AVENUE	21	79	100	ETC CONCETTA IEMMA ET AL	3 741,12
781866-00	9152-9154 16E AVENUE	20	356	ETC BENEDICT TREMBLAY	2 989,16	871048-50	11795 60E AVENUE	21	79	100	ETC CONCETTA IEMMA ET AL	3 741,12
781873-00	9124-9126 16E AVENUE	20	356	ETC BENEDICT TREMBLAY	2 989,16	871079-00	LOT 60E AVENUE	21	79	65	ETC CONCETTA IEMMA ET AL	3 741,12
781881-00	9084-9086 16E AVENUE	20	356	ETC VAN THAN KEO ET AL	1 725,62	871081-00	LOT 60E AVENUE	21	79	65	ETC CONCETTA IEMMA ET AL	3 741,12
782076-00	9196-9198 15E AVENUE	20	354	ETC GEORGES CONSTANTPOPOULOS	2 065,62	871081-00	LOT 60E AVENUE	21	79	65	ETC CONCETTA IEMMA ET AL	3 741,12
782127-00	8826-8828 15E AVENUE	20	354	ETC MAGNITUS PSICHARIS	2 065,62	871081-00	LOT 60E AVENUE	21	79	65	ETC CONCETTA IEMMA ET AL	3 741,12
782129-00	8816-8818 15E AVENUE	20	354	ETC EUGENE VERSTREKEN ET AL	1 250,75	871081-00	LOT 60E AVENUE	21	79	65	ETC CONCETTA IEMMA ET AL	3 741,12
782166-00	8624-8626 15E AVENUE	20	355	ETC LOUIS FRESNEL ET AL	2 415,86	871200-50	12074 61E AVENUE	21	79	303	ETC CONCETTA IEMMA ET AL	3 741,12
782288-00	8791 14E AVENUE	20	355	ETC ARVINDKUMAR GANDHI ET AL	2 241,68	871280-31	11405 61E AVENUE	21	933	1	ETC CERAMICS PAVINGS INC.	3 485,14
782488-00	8854-8856 14E AVENUE	20	355	ETC ARVINDKUMAR GANDHI ET AL	2 241,68	871283-46	12345 61E AVENUE	21	78	118	ETC CERAMICS PAVINGS INC.	3 485,14
782603-00	8380-8382 14E AVENUE	20	355	ETC JOSEPH ASTREL SIMON ET AL	1 535,82	871283-62	12369 61E AVENUE	21	78	118	ETC CERAMICS PAVINGS INC.	3 485,14
782609-00	8361-8363 14E AVENUE	20	343	ETC JOSEPH ASTREL SIMON ET AL	1 535,82	871508-50	LOT 60E AVENUE (ARR DE 11795)	21	78	155	ETC CONCETTA IEMMA-CERELLI	2 550,49
782618-00	8397-8399 13E AVENUE	20	349	ETC DOMINIQUE ALEXANDRE	2 517,17	871508-50	LOT 60E AVENUE (ARR DE 11795)	21	78	155	ETC CONCETTA IEMMA-CERELLI	2 550,49
782690-00	8727-8729 13E AVENUE	20	349	ETC JOSEPH ASTREL SIMON ET AL	1 535,82	871508-50	LOT 60E AVENUE (ARR DE 11795)	21	78	155	ETC CONCETTA IEMMA-CERELLI	2 550,49
782835-00	9134-9136 13E AVENUE	20	343	ETC DOMINIQUE ALEXANDRE	2 517,17	871508-50	LOT 60E AVENUE (ARR DE 11795)	21	78	155	ETC CONCETTA IEMMA-CERELLI	2 550,49
782878-00	8860-8862 BL ST-MICHEL	20	343	ETC GINETTE THIBODEAU ET AL	1 535,82	871508-50	LOT 60E AVENUE (ARR DE 11795)	21	78	155	ETC CONCETTA IEMMA-CERELLI	2 550,49
782878-00	9002-9004 10E AVENUE	20	343	ETC DUGAS DUVERVAL ET AL	2 645,34	871508-50	LOT 60E AVENUE (ARR DE 11795)	21	78	155	ETC CONCETTA IEMMA-CERELLI	2 550,49
784557-00	8412-8414 8E AVENUE	20	342	ETC DUGAS DUVERVAL ET AL	2 645,34	871508-50	LOT 60E AVENUE (ARR DE 11795)	21	78	155	ETC CONCETTA IEMMA-CERELLI	2 550,49
784558-00	8408-8410 8E AVENUE	20	342	ETC JOHN THESS DANIEL ET AL	2 462,84	871508-50	LOT 60E AVENUE (ARR DE 11795)	21	78	155	ETC CONCETTA IEMMA-CERELLI	2 550,49
784815-00	9057 6E AVENUE	20	341	ETC ANTONIO TOSTO	2 700,43	871508-50	LOT 60E AVENUE (ARR DE 11795)	21	78	155	ETC CONCETTA IEMMA-CERELLI	2 550,49
784859-00	9065-9067 2E AVENUE	20	340	ETC FRANCOIS JEAN DENIS ET AL	759,63	871508-50	LOT 60E AVENUE (ARR DE 11795)	21	78	155	ETC CONCETTA IEMMA-CERELLI	2 550,49
784861-00	9197-9199 2E AVENUE	20	340	ETC FRANCOIS JEAN DENIS ET AL	759,63	871508-50	LOT 60E AVENUE (ARR DE 11795)	21	78	155	ETC CONCETTA IEMMA-CERELLI	2 550,49
785064-00	9160-9164 2E AVENUE	20	340	ETC SERGE BENOIT ET AL	2 666,80	871508-50	LOT 60E AVENUE (ARR DE 11795)	21	78	155	ETC CONCETTA IEMMA-CERELLI	2 550,49
785067-00	3480-3482 CHAMPODRE	20	356	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	785067-00	3480-3482 CHAMPODRE	20	356	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
785649-00	3260 CHAMPODRE	20	352	ETC LONG VAN DO ET AL	2 294,37	785649-00	3260 CHAMPODRE	20	352	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
785650-00	3475-3477 BRESSEAU	20	356	ETC SUZANNE GUERON-ROUSSEAU	2 579,04	785650-00	3475-3477 BRESSEAU	20	356	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
785846-00	3151-3155 JARRY E	20	343	ETC GUY BOUCHARD	2 706,40	785846-00	3151-3155 JARRY E	20	343	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
790250-00	9275 BL GOUIN D	11	112	ETC FRANCESCO TUTINO ET AL	21 094,00	790250-00	9275 BL GOUIN D	11	112	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
7902100-00	LOT RUE GOUIN D	11	112	ETC FRANCESCO TUTINO ET AL	21 094,00	7902100-00	LOT RUE GOUIN D	11	112	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
798024-90	LOT RUE PROJETEE	11	103	ETC BACHAR COUDSI	1 048,55	798024-90	LOT RUE PROJETEE	11	103	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
798514-00	LOT AV DU BEAU-BOIS	11	94	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	798514-00	LOT AV DU BEAU-BOIS	11	94	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800092-40	1560 PRINCE-ALBERT	00	1093277	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800092-40	1560 PRINCE-ALBERT	00	1093277	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC ALBERT VICTOR ET AL	1 478,02	
800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ETC PETER DEROS ET AL	7 146,60	800140-00	1581-1583 STE-CATHERINE E	00	1093278	ET		

LE DEVOIR

LES SPORTS

Jeux du Commonwealth

Kulesza et Taillon, les nouvelles nymphes de la synchro

Kuala Lumpur (PC) — De plus en plus, Kasia Kulesza et Jacinthe Taillon rappellent les jumelles Vilagos à l'entraîneure de nage synchronisée Julie Sauvé.

De plus en plus, Kulesza et Taillon — qui ne se ressemblent pourtant pas physiquement — se font demander si elles sont des jumelles.

«Une paire, une conscience.» C'est le leitmotiv des deux jeunes femmes depuis qu'elles font équipe ensemble dans la piscine, soit depuis deux ans. Et hier, elles avaient la conscience en paix après avoir offert une performance sans bavure, qui leur a permis de remporter la médaille d'or de l'épreuve en duo des Jeux du Commonwealth.

Largement favorites pour l'emporter, elles avaient davantage à perdre qu'à gagner en s'amenant en Malaisie.

«C'est vrai que la pression était forte, mais on a centré les efforts sur la tâche à accomplir, a souligné Kulesza. On voulait se surpasser.

«On n'aurait pas été fier de gagner une médaille que nous n'aurions pas méritée, a ajouté Taillon. On voulait connaître une grosse compétition et c'est ce qu'on a fait. On peut maintenant dire que c'est notre médaille d'or. On l'a réellement méritée.»

Pour leur routine libre d'hier, elles ont obtenu des notes de 9,3 à 9,6.

«Mais elles auraient dû en recevoir de meilleures encore», a avancé Julie Sauvé, en qualifiant leur prestation de «presque parfaite».

«Ça leur a pris du temps à comprendre, mais elles ne font finalement plus qu'une dans la piscine. Elles me font de plus en plus penser aux jumelles Vilagos [Penny et Vicky] qui ont été de grandes championnes.

«Aujourd'hui, elles n'ont commis qu'une erreur. Dimanche, elles étaient techniquement parfaites.»



Kasia Kulesza et Jacinthe Taillon

Dopage: Comité exécutif du CIO en prévision des Jeux de Sydney

Va pour le soutien gouvernemental, mais pas d'intervention policière

Séoul (AFP) — Lors d'un échange à distance, François Carrard, directeur général du Comité international olympique, et John Coates, président du Comité olympique australien, ont exprimé des points de vue identiques hier à Séoul: la lutte contre le dopage doit être renforcée sans pour autant entraîner des interventions policières durant les Jeux de Sydney ni des peines de prison pour les athlètes.

«Nous invitons les gouvernements à participer à la Conférence mondiale sur le dopage... mais je ne peux pas imaginer une situation identique à celle du Tour de France durant les Jeux de Sydney», a déclaré M. Carrard, à l'issue de la deuxième journée de réunion du Comité exécutif du CIO, largement consacrée à la préparation de la Conférence mondiale sur le dopage prévue début février à Lausanne.

«La dernière chose que nous voulons voir aux Jeux, c'est une intervention de la police dans le Village olympique pour inspecter les chambres», a assuré pour sa part John Coates, réaffirmant

qu'il n'avait jamais réclamé des peines d'emprisonnement pour les athlètes contrôlés positifs aux stéroïdes anabolisants mais uniquement pour les trafiquants.

«Je pense que nous devons laisser le soin à chaque équipe de s'occuper de ses membres à l'intérieur du Village, a poursuivi le président du Comité olympique australien. Mais, je ne vois aucune objection pour que les douaniers puissent intercepter l'entrée illégale de drogue dans le pays, comme ce fut le cas avec les Chinois lors des Mondiaux de natation à Perth.»

Campagne médiatique

Respectueux des lois de chaque pays, M. Carrard estime que l'attitude australienne est en fait un moyen d'alerter le monde, une campagne médiatique voulue. «Si vous savez que vous risquez fortement d'être contrôlé à la frontière, vous hésitez plus à transporter des produits interdits», a-t-il commenté.

Le directeur général du CIO est

d'ailleurs persuadé que les lois peuvent être appliquées de «manière intelligente», rappelant l'exemple des Jeux de Nagano et le cas de dopage à la marijuana, dont la consommation constitue un délit très grave au Japon. «La police recherchait l'athlète en question qu'elle souhaitait interpellé, mais tout s'est finalement bien passé», a-t-il rappelé.

«Nous aimerions trouver un moyen pour que le mouvement olympique soit capable de gérer seul la situation du dopage dans le sport», a déclaré Richard Pound, qui s'est réuni avec les trois autres vice-présidents du CIO pour évoquer notamment la structure et le format des groupes de travail de la Conférence mondiale ainsi que le concept de l'Agence antidopage du mouvement olympique.

«Nous pourrions rechercher l'assistance gouvernementale dans certains domaines, tels le trafic mais, personnellement, je ne souhaite pas voir le sport dirigé par la police. Nous avons nos propres punitions pour les athlètes», a estimé le vice-président canadien du CIO.

HOCKEY

La LHJMQ lorgne Montréal

Dès l'an prochain, Gilles Courteau ajouterait une autre équipe pour équilibrer le circuit

BILL BEACON
PRESSE CANADIENNE

Lorsque le Titan de Laval est devenu le Titan de l'Acadie-Bathurst cet été, la Ligue de hockey junior majeur du Québec portait à quatre ses équipes dans les provinces maritimes mais aucune dans le plus gros marché de la ligue: Montréal.

Le propriétaire du Titan, le coloré Léo-Guy Morissette, tanné de perdre de l'argent à Laval, a déménagé son équipe au Nouveau-Brunswick dans un nouvel arena de 3500 sièges.

Le transfert lui a souri puisqu'il a déjà triplé la vente de billets pour les matchs préparatoires.

«Nous sommes la seule attraction dans la ville et cela fait toute une différence, a déclaré Morissette. Le fait de ne pas avoir une équipe dans la région immédiate de Montréal est une grosse perte pour la ligue, mais nous n'avions pas le choix.

«Nous n'avions aucun appui et nous ne pouvions plus nous permettre de perdre des centaines de milliers de dollars chaque année», a-t-il ajouté.

Montréal, l'an prochain

Il y a quelques années, on comptait pas moins de six équipes à une heure de route de Montréal, un marché cru-

cial pour le président Gilles Courteau en raison de la visibilité médiatique.

«Nous aimerions avoir une équipe à Montréal l'année prochaine, ce qui nous permettrait d'avoir quatre sections de quatre équipes divisées en deux associations», a déclaré Courteau.

Ce dernier a indiqué qu'il avait rencontré d'éventuels propriétaires, mais qu'aucun n'avait demandé officiellement une concession.

30^e saison au programme

La ligue amorcra sa 30^e saison, demain, alors que les Remparts de Québec visiteront les Cataractes de Shawinigan, la seule équipe de la saison inaugurale de 1969-1970.

Au cours des dernières années, la ligue a effectué son expansion vers l'Est.

Le Titan rejoint dans les Maritimes, les équipes de Halifax, Moncton et Cap-Breton. Ces formations font partie de la section Dilio avec Québec, Rimouski, Chicoutimi et Baie-Comeau.

La section Lebel est composée de Shawinigan, Hull, Val-d'Or, Rouyn-Noranda, Drummondville, Sherbrooke et Victoriaville.

Même s'il n'y a aucune équipe à Montréal, le match des étoiles sera disputé pour une deuxième année consécutive au Centre Molson le mardi 2 février.

Dave King s'explique à propos de Marc Bureau

Houde n'a qu'à passer aux actes

Le Canadien prépare-t-il une opération jeunesse?

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Saint-Jovite — Tout ce que demande Éric Houde, c'est d'obtenir une chance. Une vraie chance.

«Je ne veux plus faire le yo-yo. Je veux au moins commencer la saison à Montréal. Les autres années, on me rappelait quand il y avait des blessés, et je jouais au sein d'un quatrième trio, et pas souvent.»

Houde ne demande pas la lune: il vise un poste de soutien. «Dans le junior, je marquais beaucoup de buts, mais il y a tellement de bons marqueurs ici qu'un rôle défensif fera mon affaire pour commencer.»

Il n'y a pas que dans le junior que Houde a amassé des points. Choix de neuvième ronde (il n'est pas costaud et il jouait loin des dépisteurs, à Halifax, explique-t-il), Houde a marqué 30 et 28 buts à ses deux premières saisons à Fredericton, où il a été le meilleur compteur de son équipe la saison dernière (28-42-70).

Malgré tout, il visait modestement le rôle de Sébastien Bordeleau et il a été un peu ébranlé par l'acquisition de Sergei Zholtok. Et voilà qu'hier, il apprenait qu'on accordait un essai à Trent McCleary, un autre joueur marginal de 26 ans.

Houde dit comprendre que le Canadien fasse confiance à des vétérans et il constate que c'est partout pareil dans la Ligue nationale. Mais, insiste-t-il, «je me suis entraîné tout l'été et j'ai passé deux ans à Fredericton. C'est ma troisième année professionnelle et je me sens prêt. Peut-être ont-ils voulu prendre une police d'assurance avec Zholtok, je ne sais pas s'ils manquent de confiance envers les jeunes.»

Bonne question en effet...

On dit depuis le début que cette année, on va donner une vraie chance aux jeunes de l'organisation, mais on continue d'aller chercher des Zholtok et des McCleary.

Le dépisteur Pierre Mondou affirme que c'est tout simplement parce qu'on n'a jamais assez de joueurs, avec les blessures qui surviennent infailliblement. On veut aussi vieillir la filiale de Fredericton.

Alain Vigneault, lui, a répondu à Houde en disant: «Il va avoir toutes les chances du monde. Il lui faut maintenant passer de la parole aux actes.»

King ne visait pas Bureau

Dave King a beaucoup fait jaser avant de quitter Montréal à la fin de la dernière saison quand il a déclaré que le Canadien avait besoin d'un bon troisième centre.

Avec raison, Marc Bureau, qui venait de connaître la meilleure saison de sa carrière, s'était senti injustement visé, et ses nombreux supporters s'étaient fait entendre.

King s'est expliqué publiquement pour la première fois, hier, au sujet de son commentaire controversé: «Je n'ai pas voulu discréditer Marc Bureau», a assuré l'adjoint d'Alain Vigneault.

État de la réserve collective de sang

Groupes sanguins		
	A-	28%
	A+	48%
	O+	50%

La Société canadienne de la Croix-Rouge

Info-collecte: 832-0873

«On m'avait demandé ce qui manquait au Canadien pour l'avenir et quand j'ai répondu: un troisième centre, je ne parlais pas de cette saison-ci précisément.»

King s'est dit d'accord avec tous ceux qui estiment que Bureau a connu une excellente saison et qu'il va manquer au Canadien mais, a-t-il noté à son tour, il fallait tenir compte de considérations financières, et Bureau a finalement eu la chance d'obtenir beaucoup plus d'argent à Philadelphie.

De retour et pas amer

King n'a pas eu autant de chance et il n'a pu obtenir le poste d'entraîneur-chef qu'il vise toujours.

«La Floride est la seule équipe qui m'a approché, avoue-t-il. J'étais parmi les derniers candidats retenus mais ils ont choisi Terry Murray, qui est un excellent entraîneur.»

King se dit aucunement amer et répète que tant qu'il ne pas être entraîneur-chef, c'est toujours à Montréal qu'il souhaite poursuivre son travail d'entraîneur: «On a franchi une étape la saison dernière, il faut maintenant aller plus loin.»

Comment peut-on parler d'une équipe améliorée quand on a perdu des joueurs comme Bureau, Peter Popovic et Andy Moog, qui n'ont pas été remplacés?

King mise lui aussi sur l'opération jeunesse: «On espère que les jeunes vont apporter un élément d'enthousiasme, qui est important pour une équipe.»

«Contrairement à l'an dernier, nos joueurs de soutien ne seront pas expérimentés, ça ne fait aucun doute. Notre banc comptera de jeunes joueurs et on souhaite compenser par leur enthousiasme.»

A moins que le Canadien ne continue d'ajouter des Sergei Zholtok et Trent McCleary...

■ A son premier jour au camp d'entraînement, Patrice Bri-sebois a été affecté à la seule équipe qui devait jouer deux matchs simulés consécutifs. Et il a trouvé ça dur. «J'étais franchement fatigué ce soir», a blagué Morissette, qui a 27 ans et n'a jamais joué dans la Ligue nationale. Il était l'an dernier à Houston dans la Ligue internationale.

■ Jonas Hoglund, remis d'un malaise au dos, a pris part à ses premiers entraînements sur glace. Jean-François Hou-le (côtes) n'a pas chaussé les patins pour un deuxième jour de suite.

■ Dave Morissette et Brad Brown se sont livrés le premier combat de boxe du camp d'entraînement, gagné par le premier aux dépens de... son co-chambreur! «Peut-être qu'il va me faire à manger ce soir», a blagué Morissette, qui a 27 ans et n'a jamais joué dans la Ligue nationale. Il était l'an dernier à Houston dans la Ligue internationale.

■ Jonas Hoglund, remis d'un malaise au dos, a pris part à ses premiers entraînements sur glace. Jean-François Hou-le (côtes) n'a pas chaussé les patins pour un deuxième jour de suite.

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est										
	G	P	Moy	Diff						
Hamilton	11	9	2	0	298	169	18			
Montréal	11	8	3	0	251	244	16			
Toronto	11	6	5	0	273	214	12			
Winnipeg	11	1	10	0	204	335	2			

Section Ouest										
	G	P	Moy	Diff						
Calgary	11	8	3	0	363	239	16			
Edmonton	11	6	5	0	225	259	12			
Saskatchewan	11	3	8	0	242	300	6			
C-B	11	3	8	0	182	278	6			

Vendredi
Calgary 30 Edmonton 23
Samedi
Toronto 37 C-B 28

Dimanche
Hamilton 30 Montréal 9
Winnipeg 36 Saskatchewan 35

Le vendredi 18 septembre
Saskatchewan à Calgary, 21h30.

Le samedi 19 septembre
Winnipeg à Toronto, 13h.
Edmonton en C-B, 22h.

Le dimanche 20 septembre
Montréal à Hamilton, 13h.

LIGUE NATIONALE

Section Est										
	V	D	N	Moy	Bp	Bc				
Miami	2	0	0	1.000	37	22				
N.-Angleterre	1	1	0	0.000	50	33				
Buffalo	0	2	0	0.000	21	29				
Indianapolis	0	2	0	0.000	21	53				
Jets	0	2	0	0.000	40	60				

Section Centrale										
	V	D	N	Moy	Bp	Bc				
Jacksonville	2	0	0	1.000	45	39				
Pittsburgh	2	0	0	1.000	37	25				
Baltimore	1	1	0	0.500	37	30				
Cincinnati	1	1	0	0.500	48	51				
Tennessee	1	1	0	0.500	30	27				

Section Ouest										
	V	D	N	Moy	Bp	Bc				
Denver	2	0	0	1.000	69	44				
San Diego	2	0	0	1.000	29	21				
Seattle	2	0	0	1.000	71	14				
Kansas City	1	1	0	0.500	44	29				
Oakland	1	1	0	0.500	28	45				

Conférence nationale
Section Est

Section Est										
	V	D	N	Moy	Bp	Bc				
Dallas	1	1	0	0.500	61	52				
Giants	1	1	0	0.500	48	44				
Washington	0	2	0	0.000	34	76				
Arizona	0	2	0	0.000	24	71				
Philadelphie	0	2	0	0.000	12	55				

Section Centrale										
	V	D	N	Moy	Bp	Bc				
Green Bay	2	0	0	1.000	61	34				
Minnesota	2	0	0	1.000	69	38				
Chicago	0	2	0	0.000	35	41				
Detroit	0	2	0	0.000	47	72				
Tampa Bay	0	2	0	0.000	22	54				

Section Ouest										
	V	D	N	Moy	Bp	Bc				
San Francisco	2	0	0	1.000	81	40				
Atlanta	2	0	0	1.000	36	26				
N.-Orléans	2	0	0	1.000	43	31				
Caroline	0	2	0	0.000	28	38				
St. Louis	0	2	0	0.000	48	62				

Dimanche
Baltimore 24 Jets 10
Miami 13 Buffalo 7

N.-Orléans 19 Caroline 14
Pittsburgh 17 Chicago 12
Cincinnati 34 Detroit 28 (P)

Jacksonville 21 Kansas City 16
Minnesota 38 St. Louis 31
Atlanta 17 Philadelphie 12

• CULTURE •

FESTIVAL DU FILM DE TORONTO

Dans la tourmente de l'Holocauste

Avec *La vie est belle*, Roberto Benigni a remporté son plus important pari

Le cinéaste italien de *La vie est belle*, tragicomédie sur fond de camp de concentration, remporte la palme de la popularité partout sur son passage. Il parle du film comme de son grand œuvre et du plus difficile pari de sa vie. Le film sortira le mois prochain sur nos écrans et devrait faire chez nous aussi salles comblées.

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Toronto — Comme il est sympathique et courtis, ce Roberto Benigni! Le voici à mes côtés, tout rieur et chaleureux malgré le marathon d'entrevues qu'il s'enfile à la queue leu leu au Festival de Toronto. Il vous remercie d'être là, d'avoir aimé son film, de parler français et de pouvoir se passer d'interprète. Et puis il vous écoute, dialogue vraiment, s'emballe parfois à expliquer à quel point le métier de comique est le plus beau du monde, s'excuse un brin de s'être laissé emporter par le flot d'émotions quand son film *La vie est belle* (*La Vita è Bella*) lui a valu le grand prix du jury à Cannes. Ce film rencontre un tel succès partout où il passe, adoré et couvert de lauriers en Italie, couronné à Cannes, ovationné au FFM (où il a reçu le prix du public), populaire entre tous à Toronto aussi, qu'il dit se sentir porté par cette vague d'enthousiasme et ne pas sentir la fatigue. Qu'il ait remporté le pari impossible de faire rire sur le thème de l'Holocauste en dosant l'horreur et le comique constitue en soi un exploit de taille. *La vie est belle*, où il se met en scène aux côtés de son épouse Nicoletta Braschi, raconte la vie d'un homme mi-juif dans l'Italie de Mussolini, qui, envoyé dans un camp de concentration, persuade son petit garçon que tout ce cauchemar n'est qu'un jeu pour le préserver du mal.

Et de me citer Fellini qui lui affirmait que certaines choses — la mort par exemple — ne peuvent être traitées que par les clowns, capables de tout se permettre quand les tragédiens sont liés à tant de contraintes...

Le titre du film vient d'une parole de Trotsky: à la veille de sa mort, traqué par un assassin à la solde de Staline, écrivant qu'il trouvait

encore que la vie était belle. Le père de Benigni fut emprisonné en Allemagne durant la guerre, mais c'est cette parole de Trotsky qui déclencha vraiment l'idée du scénario, comme quoi, dans les pires situations, on pouvait encore sourire à l'existence. Ses amis lui disaient: «Mais qu'est-ce que tu fais? Le public te connaît comme comique. Ne va pas toucher à un thème pareil.»

«Un artiste doit se placer devant son public, et non derrière», répondit Benigni. Il est allé de l'avant, mais jamais scénario ne lui aura causé tant de peine, pris tant de temps. Il a compulsé des documents historiques tout en cherchant à broser avant tout «une fable volée à la réalité». «Et allez mettre un clown dans un camp de concentration, dit-il. Il fallait doser entre rires et larmes; une chimie difficile à obtenir.» Avant de tourner, le cinéaste a même fait lire le scénario à la communauté juive de Milan, histoire de tester les réactions. Elle a donné le feu vert.

C'est seulement après avoir fini *La Vita è Bella* qu'il a compris à quel point il s'était attaqué à un sujet explosif: «Je me suis dit: "Mamma mia! Que tout cela est dangereux! Comment vais-je être reçu?" J'avais misé sur l'émotion. C'est elle qui porte le film. Et l'émotion a gagné.»

Aujourd'hui, Benigni se félicite d'avoir raconté par-dessus tout une belle histoire d'amour: «Car qu'y a-t-il de plus beau qu'un père protégeant l'innocence de son enfant?» Vous lui dites que son film est une comédie sur l'Holocauste, il tique: «La seconde partie de *La Vita è Bella* constitue une pure tragédie. Seul le début se veut comique.»

Sorti de son registre, Roberto Benigni? Le cinéaste du *Monstro* et de *Johnny Stecchino* déclare jouer le même personnage de clown blanc que d'habitude. «La seule différence,



Roberto Benigni était heureux après s'être fait décerner le grand prix de Cannes en mai dernier.

c'est que je l'ai placée cette fois dans une situation d'horreur.»

Oui, il a voulu rendre hommage à Chaplin, le maître qui avait osé avant lui parodier l'hitlérisme. Son personnage possède le même numéro de détenu que Charlot dans *Le Dictateur*: 03737. Il est fier de son film, Roberto Benigni, affirme qu'il s'agit de son grand œuvre. Ce qui ne signifie pas qu'il veuille s'atteler désormais au registre tragicomique. Il ignore de quoi sera fait son prochain film mais sait qu'il sera léger. Se prendre au sérieux? Non, merci. Il a joué son premier rôle de vilain dans *Astérix* de Claude Zidi, celui de l'infâme Détritus, et c'est dans le village des irréductibles Gaulois qu'on verra l'acteur-cinéma la prochaine fois à l'écran.

Sur les écrans du Festival

J'ai vu ici un bon petit film irlandais qui a connu beaucoup de succès, *Sweetie Barrett*, premier long métrage de Stephen Bradley, se révèle plein de charme, de sensibilité, et possède une charge de violence sociale redoutable par laquelle les méchants seront punis et les bons vengés. Fable morale, un

peu facile mais vraiment prenante. Le héros est un simple d'esprit (excellent Brendan Gleeson) renvoyé du cirque où il travaille avant d'atterrir dans une petite ville où le chef de police corrompu et cruel fait régner la terreur. Comment le simplet vengera les victimes de l'affreux personnage, on le découvrira au long d'un film assez manichéen mais habilement construit qui sait doser la comédie, le drame, le sentimentalisme, tout en brochant une chronique de société à la fois noire et tendre. *Sweetie Barrett* est le type de film qui plait beaucoup au grand public (les spectateurs de Toronto lui ont fait fête) et qui gagnerait à trouver distributeur chez nous. Tant d'œuvres trop pointues ne rejoignent qu'une poignée de cinéphiles. Celle-là du moins pourrait viser un plus large auditoire.

Quant on voit des œuvres aussi alambiquées que *Trafic* du Portugais Joao Botelho, un cinéaste pourtant chevronné qui nous présente ici une satire forcée et dispersée de sa société, on se demande quel public un certain cinéma pense bien vouloir atteindre alors que les critiques eux-mêmes quittent la salle. Avec cette histoire en fragments mêlant deux curés en rupture de ban, une famille enrichie par la découverte d'une cache d'argent et un banquier impliqué dans des transactions louches, Botelho a beau accumuler les couleurs saturées et les pirouettes burlesques, il semble n'aller, à vrai dire, nulle part.

Living Out Loud de l'Américain Richard LaGravenese connaît une grosse sortie commerciale cette année, ce qui ne l'élève guère au-dessus de ses limites: celles de la comédie de société, parfois drôle et bouffonne mais sans envergure. Holly Hunter — qui n'y est pas à son meilleur — incarne une divorcée cherchant à refaire sa vie tandis que Danny DeVito demeure cantonné à son registre habituel de chic type au physique ingrat qui rêve de romance. Beaucoup d'hystérie, des situations forcées, quelques bons gags et la carrière hollywoodienne assurée des produits de consommation jetables.

La renaissance de Bertolucci

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Toronto — On le croyait désormais abonné à des œuvres plus faciles, moins subtiles, plus commerciales que celles qui avaient marqué son âge d'or. Coup de cœur du Festival de Toronto: le dernier film de Bernardo Bertolucci, *Le Siège*, se révèle une vraie renaissance pour celui qui fut le grand cinéaste du *Conformiste*.

En un retour à une facture d'intimité et de pure beauté, ce *Siège* est une œuvre de demi-tons, de secrets patiemment révélés, de mouvements de caméra d'une souplesse qui hypnotise dans un décor palpitant de sa vie propre, une maison palatine à Rome où un fascinant pas de deux s'instaure. Bertolucci y retrouve d'autant plus son univers d'antan qu'il reprend usage de sa langue dans ce film, où plusieurs dialogues sont en italien et où les sous-titres reprennent leurs droits.

David Thewlis, tout en finesse, y incarne un pianiste excentrique qui s'éprend de la jeune Africaine (Thandie Newton) qui fait le ménage dans son palais (tout en poursuivant des études de médecine), une femme dont le mari est prisonnier politique et qui, au départ, ne rêve que de sa libération. Mais comme une toile d'araignée amoureuse, la passion du musicien l'enserme d'autant plus que, de toute évidence, il s'acharne à combler ses désirs, sans le lui révéler pourtant.

Ce film elliptique, qui ne dévoile jamais complètement ses clés, se construit comme une danse à travers une caméra d'une admirable virtuosité qui fait vibrer les lieux de l'action: la cage d'escalier vertigineuse, les pièces remplies de tapis précieux et d'œuvres d'art dont les trésors vendus les uns après les autres s'effacent peu à peu en laissant l'amour seul maître à bord.

C'est un duo d'acteurs sans failles qui s'instaure ici, entre cette magnifique Thandie Newton, vivante et vibrante, et un David Thewlis presque méconnaissable au début, tant son rôle de réserve et de demi-tons l'entraîne dans un nouveau registre rempli de silences où l'intériorité seule le porte.

La maîtrise d'un art s'impose en force, celle d'un Bertolucci qui redécouvre la lenteur et l'humilité d'un regard de peintre de l'âme et de la beauté, loin de tous les effets spectaculaires qu'il recherchait depuis plusieurs années, loin des explications abusives mais en une patiente et amoureuse exploration de l'indicible qui éblouit.

ANNE-MARIE DUSSAULT

LES RÈGLES DU JEU

CE SOIR 21 H

* JOE NORTON, CHEF DE BANDE OU DE BANDITS ?

* DÉSINTOXIQUER LES MAISONS DE DÉSINTOXICATION.

Télé-Québec
VENEZ VOIR AILLEURS!

• À LA TÉLÉVISION •

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

CASERNE 24

Première d'une nouvelle série sur la vie d'un groupe de pompiers.
Radio-Canada, 19h30

CENT TITRES

La nouvelle émission littéraire de TQc reçoit Louise Desjardins pour son roman *Darling* et une chroniqueuse, Zoomba, qui parle des polars japonais.
Télé-Québec, 19h30

GRANDS REPORTAGES

Sujet prometteur: l'histoire de Barry Gray, un des escrocs les plus célèbres au monde, telle que racontée par la télévision française.
RDI, 20h

TOUTE UNE VIE

Un document de la télé française qui tente de retracer la vie de Roman Gary et de ses multiples identités.
Télé-Québec, 20h

LES RÈGLES DU JEU

Parmi les sujets, Anne-Marie Dussault reçoit le chef mohawk Joe Norton.
Télé-Québec, 21h

ENJEUX

Le tourisme en Gaspésie par rapport au tourisme au Nouveau-Brunswick: une réalité qui a été connue par un grand nombre de Québécois cet été.
Radio-Canada, 21h

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN

LES HAUTS DE HURLE-VENT

(3) *(Wuthering Heights)* É.-U. 1938. Drame sentimental de W. Wyler avec Laurence Olivier, Merle Oberon et David Niven. L'amour passionné entre la fille d'un bourgeois anglais et un garçon que celui-ci a recueilli.
Canal D 10h

LA TULIPE NOIRE

(4) Fr. 1964. Aventures de Christian-Jaque avec Alain Delon, Virna Lisi et Adolfo Marsillach. Pour ne pas être démasqué, un justicier se fait remplacer par son frère jumeau.
Canal D 14h

BONJOUR TRISTESSE

(4) É.-U. 1957. Drame psychologique d'O. Preminger avec Jean Seberg, David Niven et Deborah Kerr. Une adolescente tente d'empêcher le mariage de son père.
Canal D 23h



	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	
RC	2 (2) 4 (6) 7 9 11 12 13	Les Débrouillards / 0340 (16:55)	Watatatow	La Tête de l'emploi	Ce soir 9 Ce soir en couleur (18:30)	Virginie	Caserne 24 / Début	Le Volcan tranquille	Enjeux				Le Téléjournal/Le Point	Nouvelles du sport	Cinéma / LA FABRICATION DU CONSENTEMENT (1/2) (23:20)		
TVA	4 (5) 6 (7) 8 (9) 10 (11) 13 (40)	Claire Lamarche / Je me bats contre l'anorexie (16:00)	Les Mordus / Sylvain Cossette, Josée Deschênes	Le TVA	Piment fort / Mario Jean, Marie-Elaine Proulx, André Gauthier	La Poule aux oeufs d'or	Fleurs et Jardins	Le Retour	Sauve qui peut!			Le TVA	Sirènes	TVA Sports / Loteries (23:52)			
IOU	15 (17) 24 (30) 46	Robin et Stella	Teletubbies	La Maison de Quimzie	Macaroni tout garni	Improvisissimo	Les Choix de Sophie	Cent Titres	Toute une vie	Les Règles du jeu	D.	Les Choix de Sophie	Anima	Le Présent du passé			
IOU	2 (4) 16 (30) 35 49	Les Simpson	Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	Flash / Judi Richards	Les Simpson	Cinéma / STEPHEN KING: LE RETOUR (5) avec Tim Matheson, Brooke Adams				Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	110%	Flash			
RDI		Le Journal FR2	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Barry Gray, profession: escroc				Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui				
TV5		Le Jeu... (16:25)	Journal suisse	Pyramide	Voilà Paris	Évasion	Journal FR2	Envoyé spécial				Savoir plus santé			Journal belge	Le Cercle	
D		Star Trek (16:00)	Hawai 5-0	Contact Animal	Civilisation: Les Fifties	Aux frontières de l'inaccessible	Biographies / Bourvil	Hawai 5-0		Cinéma / BONJOUR...(4)							
V		Allô docteur / Le Zona	Combat... chefs	Visa santé	Les Copines...	Tango / La Thérapie du couple	Diagnostic / Pédiatrie	Sortie gaie	Jeux de société / Baie James		Allô docteur / Le Zona		Les Copines...				
MP		Musique vidéo (12:00)				Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h00.											
MX		MusiMax Collection (14:00)				Les Immortels / À bout portant: Julien Clerc				MusiMax Collection				Les Immortels/Georges Brassens			
CF		Schtroumpfs	Hey Arnold!	...turbulence	Fictions	Pete & Pete											
ITF		Ace Ventura	Agence Toutou	Les Graffitos	Crypte Show	Bêtes à craquer	Nanook	Calamity Jane	Daria	Ren & Stimpy	Les Simpson	Le Dragon...	Nanook	Highlander	Les Simpson	Ren & Stimpy	
RDS		Boxe / Eric Morales - Junior Jones	Série Cascar	Sports 30 Mag	Baseball / Blue Jays - Tigers	Commonwealth Games / Natation; boxe; gymnastique							The National / CBC News	The National Update	News		
6		Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday												
4		Oprah (16:00)	Home Improv.	Drew Carey	News	Wheel of...	Jeopardy	Due South (1/2)		The Drew Carey Show		Law and Order		CTV News			
12		Young... (16:00)	Hollywood...	Seinfeld	Pulse	Acc. Hollywood	Grave Decisions										
GBL		Noddy / Pingu	Jerry Springer	Global News	First Nat. News	Clueless	E.T.	Beverly Hills, 90210		Party of Five		Chicago Hope		The Outer Limits			
24		Rosie... (16:00)	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy	Dharma and Greg	Two Guys, a Girl and a Pizza Place		The Drew Carey Show		20/20 Wednesday		News	Nightline (23:35)		
8		Montel... (16:00)	The Nanny	The Simpsons	M*A*S*H	M*A*S*H	Frasier							News/Hollywood			
13		Rosie... (16:00)	Mad About You	Seinfeld	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy	The Nanny		Public Eye		Chicago Hope		News	Late Night (23:35)	
22		Oprah (16:00)	News	Real TV	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy									
5		Hollywood...	Oprah	Extra!		NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Dateline NBC		3rd Rock from the Sun		Conan O'Brien 5th Anniversary Special		The Tonight Show (23:35)		
10		Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!			Frasier	Inside Edition									
33		Wishbone	Kratt's...	Bill Nye	NewsHour	Nightly Bus.	NewsHour	Points North	Anyplace Wild Special		Performance at the White House		Into the Rising Sun (4/4)		Cinéma / MILDRED PIERCE (4)		
57		VideoF. (12:00)	MuchMegaHits	OnDemand	Classic...	Pop-Up Video	Deftones	RapCity	VideoFlow		DaMix		Pop-Up Video		MuchMegaHits	Beavis...	Deftones
MM		WCW Wrestling "Nitro"		Off the Record	Sportsdesk	Baseball / Blue Jays - Tigers								Gallagher	Sportsdesk		
TSN																	

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

Une équipe de vendeurs dynamiques : Homère, Pascal, Céline et Colette
Librairie Gallimard : 3700 boul. St-Laurent

LE DEVOIR
CULTURE

N.B.
Dir. Yoav Talmi
Olivier Charlier, violon
Ce soir à 20 h

MÉDIAS

L'homme de cette fin du siècle

Ça pourrait s'appeler «désarroi et angoisses du mâle contemporain» mais on conviendra que *Caserne 24* fait plus accrocheur.

Paul Cauchon
Le Devoir

Coincidence, hasard ou air du temps, deux nouvelles séries télévisées cet automne s'intéressent au comportement de l'homme québécois de cette fin de décennie.

Km/h, signée André Dubois, est présentée le jeudi soir à TVA depuis jeudi dernier et met en scène un personnage de mâle plutôt rétrograde mais au grand cœur (Michel Barrette dans le rôle d'un journaliste spécialisé en automobile) qui voit sa vie bouleversée par le retour de ses deux ados à la maison, ados qui étaient en garde partagée avec son ex-femme. Le tout sur le ton d'une légère comédie de situation.

On s'intéressera plutôt aujourd'hui à *Caserne 24*, d'abord parce que cette émission est officiellement lancée ce soir à 19h30 à Radio-Canada mais aussi parce qu'il s'agit d'un projet particulièrement ambitieux.

Caserne 24 n'est pas l'œuvre du premier venu: l'auteur des textes et concepteur du projet, Fernand Dansereau, avait signé les textes du *Parc des Braves* et de *Shehaweh* tout en adaptant pour la télévision *Les Filles de Caleb* d'Arlette Cousture.

Tournée en vidéo «avec une esthétique de film», a précisé Fernand Dansereau au *Devoir*, cette série de 26 épisodes raconte la vie autour d'une caserne de pompiers.

Au delà de l'aspect documentaire (la vie à la caserne et la lutte contre les incendies ont bénéficié des conseils d'experts), la série veut en fait décrire les relations dans un groupe d'hommes de la fin des années 90.

Le résultat est un intéressant mélange de drame psychologique, d'humour et d'action. Fernand Dansereau a voulu, avec cette série, «parler de façon légère et avec grâce des préoccupations de mes contemporains», a-t-il expliqué, se référant à des scénaristes de la télévision américaine qui explorent cette façon de travailler.

«Mon autre objectif était aussi de parler de la souffrance et du désarroi des hommes. Je sens actuellement une profonde souffrance chez plusieurs hommes, liés aux conditions économiques difficiles mais aussi au manque de modèles adéquats.»

Fernand Dansereau a également voulu aller à contre-courant des tendances actuelles en produisant une fiction «où les valeurs de solidarité et de partage sont mises de l'avant. À la télévision québécoise, le ton est actuellement aux rapports de force, aux violentes luttes de pouvoir, à la conquête du succès à tout prix. Or je crois que les Québécois entre eux s'aident beaucoup plus que ce que la télévision nous montre.»

Caserne 24 montre donc les relations entre un groupe d'hommes, des «héros de tous les jours», dit la publicité, dont chacun incarne un type de comportement, des hommes formés pour affronter le danger d'un incendie mais beaucoup moins formés pour affronter les problèmes familiaux ou amoureux...

Fernand Dansereau a également voulu essayer, de concert avec le producteur Sovimage, de produire un «nouveau modèle économique» dit-il, une série de qualité film à moindre coût.

Chaque demi-heure de la série demeure en deçà d'un coût de production de 200 000 \$ alors que les grosses miniséries comme *Omertà* ou *Paparazzi* se situent dans des coûts de 800 000 \$ à un million de dollars pour une heure de production.

«Pour l'ensemble du Québec, les pro-



ducteurs disposent d'assez d'argent annuellement pour produire environ deux séries et demie «lourdes», deux miniséries et une douzaine de téléromans, conclut Fernand Dansereau. Il faut donc trouver un nouveau modèle économique de production.»

RDI rayonne.

Le Réseau de l'information (RDI) soutient qu'avec une part de marché de 3,7 % cet été, la chaîne est devenue la quatrième chaîne la plus écoutée des francophones, tous réseaux confondus, après TVA, Radio-Canada et TQS. La part de marché auprès des francophones est calculée à toutes les semaines par la firme Nielsen et le chiffre de 3,7 % représente la moyenne des parts de marché de tout l'été. Plusieurs événements d'importance se sont produits cet été (barricades des Micmacs, explosion de l'Accueil Bonneau, déboires de Clinton) mais aucun méga-événement de type «mort de la princesse Diana» ou «inondations au Saguenay». Il faut toutefois ajouter que la performance des chaînes spécialisées est plus élevée l'été à cause des reprises dans les réseaux traditionnels.

Expériences sonores

L'émission hebdomadaire *Des musiques en mémoire* présente samedi prochain à midi dix sur les ondes de la chaîne culturelle de Radio-Canada (100,7 FM à Montréal) un projet tout à fait inédit.

Ce magazine consacré aux musiques dites traditionnelles et animé par Elisabeth Gagnon offrira en effet une émission spéciale sur les chants de libération sud-africains.

La journaliste Lucie Pagé, qui vit en Afrique du Sud depuis sept ans, a raconté le pays de long en large pour recueillir des extraits sonores de ce qui n'est souvent qu'une tradition orale. Elle a également interviewé bon nombre de musiciens mais aussi des politiciens et des personnalités diverses, dont Desmond Tutu, qui explique comment ces chants uniques au monde ont largement contribué à la lutte anti-apartheid.

Fais-moi mal, Boris Boris...

Toujours dans le domaine de la radio et dans celui de la musique, l'émission *Les Refrains d'abord*, animée avec entrain par Monique Giroux sur les ondes de la première chaîne de Radio-Canada, se propose cet automne de sortir de son studio pour présenter des soirées «rétro et éclatées» au public. Ainsi, le lundi 21 septembre prochain à 19h, le public est convié au Cabaret, 2111, boulevard Saint-Laurent à Montréal, pour une soirée consacrée à Boris Vian, interprété par plusieurs jeunes artistes. Monique Giroux recueillera également les confidences de proches de Vian. Au Cabaret même, le public peut actuellement se procurer des laissez-passer gratuits pour participer à l'enregistrement.

Fidèle au rendez-vous

Les lecteurs et lectrices du *Devoir* auront constaté le retour cette semaine des chroniques culturelles quotidiennes et la chronique *Médias*, qui veut s'intéresser autant à la télévision et à la radio qu'aux magazines et aux nouveaux médias sur Internet, sera publiée le mercredi plutôt que le mardi. pcauchon@ledevoir.com

EN BREF

Les Picasso de Dora Maar dévoilés

(AFP) — La collection presque inconnue des œuvres de Pablo Picasso ayant appartenu à Dora Maar, qui fut sa muse et compagne pendant près de dix ans, a été dévoilée mardi six semaines avant sa vente aux enchères à Paris qui sera un des événements de la saison. Ce véritable «musée personnel» de Dora Maar (1907-97), qui réunit peintures, dessins et gravures que Picasso avait fait d'elle, mais aussi des photographies et des souvenirs, est estimé entre 26 et 35 millions de dollars. Toutefois, a déclaré l'un des commissaires-priseurs «il s'agit là d'une estimation prudente. Le marché est volatil et ces œuvres, qui n'ont jamais été mises sur le marché, ont un contenu émotionnel difficile à évaluer». La «vente Dora Maar», qui aura lieu les 27, 28 et 29 octobre et est destinée à payer les droits de succession de

ses ayants-droit, compte notamment dix peintures sur toile, dont *La Femme qui pleure* —étude pour *Guernica*—, estimée entre 2,6 et 3,5 millions de dollars)

Lucratives reprises de Seinfeld

New York (AP) — Le diffuseur TBS Superstation a renchéri pour plus de 100 millions \$ US, lundi, et a décroché les droits de reprise au câble de la comédie à succès *Seinfeld*. La filiale du groupe Time Warner ne prévoit pas diffuser avant 2002 les 180 épisodes, présentés pendant neuf ans au réseau NBC. Cette transaction et d'autres, à la pièce avec des stations locales notamment, assureront la pérennité de *Seinfeld* au petit écran nord-américain. Selon le quotidien *Variety*, TBS a ainsi payé plus de 700 000 \$ US par épisode au vendeur, Columbia-TriStar TV Distribution.

Mises en nomination du gala de l'ADISQ 1998

Beaucoup de Dufresne, peu de Dion

Les gagnants seront connus au gala du 1^{er} novembre

SYLVAIN CORMIER

Il n'y a pas qu'au baseball que la statistique parle plus fort que le bâton de Sammy Sosa. Au dévoilement des mises en nomination du vingtième gala de l'Association du disque et du spectacle au Québec, hier midi, le chiffre était roi, suscitant jusque dans l'escalier de la salle John-Molson une immense rumeur de papotages qui a presque enseveli les brefs laïus des Pierre Rodrigue (président) et autres Luc Wise-man (producteur au nom du conseil d'administration de l'ADISQ). Chacun était en effet bien plus concerné par ses résultats («T'en as quatre? Moi aussi! T'as vu Céline? Elle n'en a qu'une!») que par les mercis de rigueur aux commanditaires. «L'étape d'après, c'est le Centre Molson», a ironisé Rodrigue, constatant l'impossibilité de tenir une conférence de presse audible devant toute l'industrie coincée entre les cuves dorées de houblon.

De fait, c'est au Centre Molson, le premier jour de novembre venu, qu'aura lieu le gala anniversaire, animé exceptionnellement par Céline Dion aux côtés de cointerprètes d'importance si relative qu'ils «seront annoncés incessamment». On y connaîtra les gagnants des 53 catégories (y compris les 25 Félix industriels remis hors d'ondes, ainsi que les deux ajouts du comité de scrutin, récompensant pour la première fois les albums de l'année en hip hop/techno et bande sonore originale), tels que choisis par les quelque 670 membres de l'Académie à partir des «145 disques, 29 spectacles, 57 vidéoclips et 14 émissions de télévision» recensés entre le 1^{er} juin 1997 et le 31 mai 1998.

Pour le détail des mises en nomination, on renvoyait l'assemblée et le public au site Internet de l'ADISQ (www.adisq.com), mais l'essentiel du palmarès s'établissait ainsi: Diane Dufresne, Lili Fatale et Bruno Pelletier mènent la parade à sept nominations chacun (toutes catégories comptabilisées, y compris celles des collaborateurs, scripteurs, sonorisateurs et autres metteurs en scène). Lynda Lemay et Michel Rivard, pas honteux, talonnent à six. Nancy Dumais, cinq fois nommée, devance tout juste la horde des quadruplés: Isabelle Boulay, Kevin Parent, France D'Amour, le duo Lèvesque-Turcotte et les divers artistes de l'opéra rock *Notre-Dame de Paris*.

En vrac, les autres suivent: notons que Basta et le Boum Ding Band, deux groupes récemment rayés de la carte, apparaissent trois fois chacun dans les listes, s'inscrivant dans la drôle de tradition posthume lancée l'an dernier par Zébulon. Notons également la pertinence discutable de la catégorie album de l'année en rock alternatif, dont les nominations



Robert Maltais, le d.-g. de la S.A.C.E.F., partage un bon moment avec Michel Rivard.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

(Basta, Caféine, Lili Fatale) reflètent assez peu la montée de jeunes groupes chantant le plus souvent moitié anglais moitié français, donc inclassables. Notons enfin que Céline Dion honorera sa mondiale présence un gala où, rareté, elle n'aspirera qu'une seule fois au podium, dans la catégorie cédionnienne de l'«artiste s'étant le plus illustré dans une autre langue que le français». Il faut dire qu'il s'agissait d'une année «anglophone» pour la superstar, qui reprendra l'ADISQ d'assaut dès l'an prochain, propulsée par son nouveau disque avec Jean-Jacques Goldman. En attendant, histoire de ne pas la faire venir pour un seul petit Félix de rien du tout, on lui a offert le podium toute la soirée.

Entre les albums de l'année populaire, pop/rock, rock, alternatif, hip hop/techno, rares sont les artistes qui ne trouvent pas leur niche: la plupart des disques parus cette année, dignes de mention ou pas, sont dûment mentionnés, des incontournables rappers de Dubmatique à la très négligeable yodeluse Manon Béard. Il faut y voir la volonté de l'industrie de célébrer les siens en évitant autant que possible les omissions gênantes (à Pier Béland près). Il y en a donc pour Bori, Daniel Bélanger, Bran Van 3000, Michel Cusson, Nathalie Choquette, Carmen Campagne, les Colocs, Sylvain Cossette, Claude Dubois, Luce Dufault, Lara Fabian, Michel Faubert, Laurence Jalbert, Yves Lambert, Jean Leloup, Philippe Leduc, Noir Silence, Okoumé, François Pêrusse, Marie-Lise Pilote, Ginette Reno, Jeff Smallwood et Zarzuela, tous proposés au moins deux fois. Imaginez le désespoir des ignorés.

Vente de sa maison de Trois-Pistoles

VLB veut s'effacer pour faire avancer les choses

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Victor-Lévy Beaulieu a mis La Maison de VLB en vente parce qu'il en avait assez de combattre des «gestionnaires de la culture» pour quêrir les ressources financières. L'écrivain, qui veut se consacrer tout entier à l'écriture, a l'impression que s'effacer pourra peut-être mieux servir la cause que de batailler au front.

«A un moment donné tu passes ton temps en réunion, en meeting, en comité, en sous-comité, en rapport, en sous-rapport, et deux ans et demi après, tu n'es pas plus avancé que tu ne l'étais quand tu as commencé», a expliqué Victor-Lévy Beaulieu hier, au lende-

main de l'annonce de la mise en vente du complexe culturel et touristique de Trois-Pistoles. «Je suis peut-être de trop dans le paysage et ils aimeraient mieux faire ça avec quelqu'un d'autre? Si c'est le cas, ils vont pouvoir le faire, parce que, comme dirait l'autre, virtuellement, je ne suis plus là!»

L'an dernier, un épisode similaire avait ébranlé le gouvernement du Québec et le milieu de Trois-Pistoles, lesquels, à la suite de l'annonce de la fermeture de La Maison de VLB, avaient amassé 55 000 \$ pour aider le complexe. Chargée d'analyser le «produit culturel VLB» et le phénomène touristique de Trois-Pistoles, la firme Desjardins Marketing de Québec a conclu en mai dernier que le développement touristique-culturel de la

région devait passer par La Maison de VLB et ses productions théâtrales.

«Le son de cloche que j'ai eu aujourd'hui, c'est qu'on allait faire des réunions d'urgence et qu'on allait m'en redonner des nouvelles après, explique VLB en rigolant. Je pense que c'est une astuce des bureaucrates de multiplier les comités, les réunions, pour mieux

noyer le poisson.»

M. Beaulieu est disposé à rester dans les parages et aider un éventuel acheteur à poursuivre les objectifs de La Maison. Il souhaite toutefois pouvoir écrire non seulement le téléroman *Bouscotte* mais d'autres ouvrages, dont un roman possiblement terminé cet hiver.

MUSIQUE en tête

LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR

SEPTEMBRE

24

SÉRIE CBC/McGILL
HOMMAGE À GEORGE GERSHWIN
Paul Stewart, piano, Julie Nesrallah, mezzo-soprano
Louise-Andrée Baril, piano et Yehonatan Berick, violon
19 h 30, salle Pollack, 555, rue Sherbrooke Ouest
15 \$/10 \$ étudiants et aînés
398-4547

25

L'ENSEMBLE PENTAEDRE DE MONTRÉAL
Concert CORDES & VENTS
Oeuvres de Mozart - Britten - Szervansky - Beethoven
Église Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement, 20 h
(Métro Mont-Royal)
Billets: 12 \$, en vente au réseau Admission: 790-1245
Rens.: 279-8859

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE

EN COLLABORATION AVEC LE DEVOIR

Les Productions Kritas présentent
Le Théâtre National de Grèce

MÉDÉE Euripide
29, 30 septembre

ÉLECTRE Sophocle
2, 3 et 4 octobre

En grec avec surtitres français

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts

Billets en vente ou réservations
Place des Arts - 842-2112
Admission - 790-1245 - 1 800 361-4595

ABB LE DEVOIR

L'événement de la rentrée
En Tournée nord-américaine • BOSTON • NEW YORK • MONTRÉAL • TORONTO